

inventaire **Congo**

Inventaire des bailleurs de fonds scientifiques belges
et internationaux actifs en République démocratique du Congo
et de leurs projets scientifiques en cours

mars 2006

Karel Arnaut

*Département des Langues et
Cultures africaines,
Université de Gand*

En collaboration avec

Annelies Delanote
Nathalie Delaleeuwe
Marga Peters

Pour le compte du

Vlaamse Interuniversitaire Raad-
University Development Co-operation

Inventaire des bailleurs de fonds scientifiques belges
et internationaux actifs en République démocratique du Congo
et de leurs projets scientifiques en cours



Introduction inventaire

Introduction

La république démocratique du Congo et la Belgique partagent un passé commun. Au-delà des relations officielles, les liens particuliers qui unissent Belges et Congolais n'ont jamais cessé d'exister, sur le plan individuel, mais aussi sur le plan institutionnel. La RDC traverse actuellement des moments critiques, notamment dans la perspective de l'organisation d'élections libres et indépendantes. Le VLIR-UOS et le CIUF-CUD souhaitent œuvrer, avec les universités et le personnel académique belges, pour un développement durable et pacifique de la RDC, à travers la coopération scientifique.

En règle générale, les universités et la coopération universitaire ne participent pas directement à la lutte contre la pauvreté. Certes, les universités peuvent y contribuer à moyen terme, en raison de la triple fonction qu'elles remplissent : génération de savoir par la recherche, transfert de connaissances notamment par l'enseignement et services à la collectivité. Concrètement, cette contribution se traduit par la formation de capital humain, par le développement de capacités locales d'analyse critique, de définition et de mise en œuvre de politiques, mais aussi en prenant les problèmes des pays en développement comme sujet de recherche et en participant à l'élaboration de solutions. Personne ne remet plus en question le rôle décisif joué par l'enseignement supérieur comme moteur de développement dans une économie mondialisée, toujours davantage basée sur la connaissance.

Investir dans les universités apparaît tout aussi nécessaire que d'investir dans la réhabilitation des chemins de fer ou des infrastructures portuaires. Un pays ne peut guère envisager de développement durable s'il ne possède pas un système d'enseignement supérieur performant, assurant la formation de ses cadres, dans l'immédiat et sur le long terme. La diffusion de la connaissance dans l'ensemble de la société – d'un enseignement primaire de qualité à un enseignement supérieur performant – est une condition nécessaire pour lui garantir un développement durable et endogène.

La situation congolaise a en outre ceci de spécifique qu'il faut commencer par clarifier, pour les autorités nationales, la pertinence sociale des universités et du personnel académique pour le développement du pays. Mais il faut également rétablir la crédibilité des universités congolaises aux yeux de la communauté académique locale d'étudiants et de professeurs, afin que les uns et les autres envisagent avec confiance d'étudier et de poursuivre leurs activités scientifiques dans leur pays.

Les universités belges et congolaises entendent œuvrer ensemble en ce sens.

Une politique spécifique pour la RDC

La RDC demeure le fer de lance de la politique belge de coopération au développement, non seulement pour la coopération bilatérale, mais aussi pour bon nombre d'acteurs indirects, dont le VLIR-UOS et la CIUF-CUD. La concentration de moyens consacrés à la RDC est considérable.

À ce jour, le VLIR-UOS n'a jamais mené de politique spécifique par pays. Toutefois, au courant de l'année 2005 et en particulier en avril 2005, durant la conférence académique organisée par le VLIR-UOS et les discussions qui ont suivi, le besoin s'est fait sentir de développer une politique spécifique pour la RDC. Les raisons en sont multiples : les besoins considérables de l'enseignement supérieur en RDC ; la reconnaissance du rôle de l'enseignement supérieur comme moteur de développement ; les liens historiques entre les universités belges et congolaises, qui sont restés intacts quelle que soit la politique menée par les autorités belges, et la volonté exprimée par les deux parties de contribuer au développement de la RDC grâce à la coopération scientifique ; et enfin, la concentration des moyens déjà mis en œuvre en RDC par une multiplicité d'acteurs belges, mais où la coordination et l'harmonisation font défaut.

Au printemps 2006, la CIUF-CUD et le VLIR-UOS ont décidé d'un accord commun de mener une politique spécifique pour la RDC. Cette approche spécifique, qui implique aussi un programme spécifique, est une première dans l'histoire de la coopération universitaire au développement en Belgique. En effet, pour la première fois, toutes les universités belges se sont inscrites au programme. Les éventuelles initiatives individuelles d'universités belges seront harmonisées et s'inscriront également dans le cadre du plan global de la CIUF-CUD et du VLIR-UOS. Pour la première fois, il est question de concertation systématique et de coordination entre les deux organismes. La CIUF-CUD et le VLIR-UOS espèrent susciter une même démarche de la part des autres acteurs indirects en Belgique (VVOB, APEFE, IMT, MRAC...). Enfin, la CIUF-CUD et le VLIR-UOS comptent sur cette coopération belge bilatérale pour renforcer les initiatives en matière de coopération universitaire. À cet égard, il convient de souligner que notre Ministre Armand DE DECKER a déjà pris des mesures en ce sens.

Concertation et coordination après inventaire

En avril 2005, le VLIR-UOS et l'université de Kinshasa ont tenu une conférence académique visant à dresser un état des lieux de la coopération scientifique actuelle aux niveaux belgo-congolais et international, ainsi que des résultats obtenus jusqu'ici. L'objectif de cette conférence était de tirer pour l'avenir des leçons de la situation actuelle et passée. Il s'en est suivi une table ronde au cours de laquelle ont eu lieu des discussions au sujet de la coopération scientifique belgo-congolaise, de la plus-value et la spécificité du rôle de l'enseignement supérieur dans les processus de développement, et une attention

toute particulière a été apportée aux modalités de coopération spécifiques inhérentes à cette forme de coopération au développement.

Chez tous les acteurs, tant au niveau national qu'international, la nécessité se fait sentir d'améliorer la concertation et la coordination, étant donné la multiplicité des acteurs, des activités et des moyens en présence. Par ailleurs, nous sommes conscients que la coopération universitaire belge ne peut à elle seule faire la différence sur un plan structurel. Il faut donc organiser la concertation et la coordination des bailleurs de fonds actifs au Congo, au niveau belge et même international ; de même, il est indispensable de trouver des « matching funds ». La concertation et la coordination, en combinaison avec les matching funds, y compris les moyens complémentaires apportés par l'État belge, devraient avoir pour effet que davantage de moyens seront mis à la disposition de la RDC et que ces moyens seront utilisés plus efficacement étant donné que la concertation renforcera le rendement.

Cependant, avant qu'il puisse être question de concertation et de coordination, il est nécessaire que les différents acteurs apprennent à se connaître. C'est précisément l'une des principales réalisations de cette conférence : la prise ou reprise de contact à tous les niveaux ; entre Congolais, entre Belges et Congolais, entre Belges, entre acteurs belges, entre acteurs belges et internationaux actifs en RDC. Principalement d'un point de vue humain, mais également au niveau des projets.

Un inventaire des différents projets en cours a été dressé lors de la conférence et présenté sous forme de posters. Il s'agissait d'une première ébauche : plusieurs mois se sont écoulés avant que cet inventaire puisse être finalisé. Le VLIR-UOS a fait appel à Monsieur K. Arnaut de l'université de Gand et à son équipe pour compléter l'inventaire et en faire une base de données. Karel Arnaut avait effectué une étude similaire pour le compte du MRAC, dans le but de dresser un état des lieux de l'expertise de la Belgique sur l'Afrique centrale. Il était donc bien placé pour se voir attribuer cette tâche, d'autant que les deux études – expertise et projets – se complétaient naturellement.

Vous avez désormais sous les yeux cet inventaire, une «photo» de la coopération actuelle avec la RDC.

Cet inventaire est avant tout une fin en soi. Dans le secteur belge de la coopération au développement, on a rarement mené une telle opération. Cette radiographie montre quelle expertise académique belge est mise à la disposition des universités et institutions scientifiques congolaises, où se situent les besoins et les domaines d'intérêt et quelle forme prend cette coopération. Elle devrait permettre d'analyser la situation actuelle afin de nourrir le développement de la politique spécifique au Congo.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la coordination. Pour toutes les initiatives que le VLIR-UOS lancera à l'avenir, la coordination des bailleurs constitue une priorité : il faut vérifier que les actions proposées ne font pas double emploi avec ce qui est déjà fait par d'autres et voir comment ces actions peuvent se rattacher à des projets en cours. C'est pourquoi, par une large diffusion de cet inventaire, le VLIR-UOS a aussi pour objectif :

- de mener les actions avec davantage d'efficacité, notamment grâce à la mise en commun de ressources humaines et matérielles, au développement de stratégies ou d'objectifs communs, au rôle d'exemple de certains projets, à la capitalisation des résultats obtenus et des expériences acquises...
- d'inscrire les projets ultérieurs dans le même fil que les projets en cours ou réalisés. En d'autres termes, cela permettra d'éviter les doubles emplois, de favoriser synergie et collaboration, et de procéder dans la mesure du possible à une forme de répartition des tâches.

Cette « photo » est un outil indispensable parmi les instruments développés par le VLIR-UOS pour élaborer une politique spécifique au Congo.

Nous sommes conscients que cette radiographie est incomplète, ponctuelle et sans doute non exempte d'erreurs. Mais il s'agit d'une première étape nécessaire en direction de ce qui doit devenir un système structuré.

Le VLIR-UOS prendra l'initiative de convenir des moyens qui permettront la mise à jour régulière de cette base de données, d'une part avec les universités flamandes, d'autre part avec les autres acteurs de la coopération scientifique.

Vous pouvez feuilleter cet inventaire librement, pour vous faire une idée globale des actions en cours. Vous pouvez aussi faire des recherches ciblées sur les collaborations existantes avec telle ou telle université congolaise, tel laboratoire ou groupe de recherche en Belgique, dans telle ou telle discipline, ou encore sur la disponibilité d'un instrument précis... Notre espoir est que cet inventaire puisse apporter une réponse à toutes vos questions.

Je souhaiterais pour conclure inviter les acteurs concernés à œuvrer activement à une coordination optimale de toutes les collectes de données relatives au Congo.

K. Verbruggen
Directeur VLIR-UOS

Table des matières

Préface	4	
A	Introduction générale	5
B	Quelques commentaires à propos des fiches, la version papier de l'inventaire et la base de données	10
Tome 1	Bailleurs de fonds	11
	Table des matières	
	<i>Bailleurs de fonds belges</i>	
	<i>Bailleurs de fonds internationaux</i>	
Tome 2	Projets	
	Table des matières - 1 : <i>Bailleur de fonds belge/international</i>	53
	Table des matières - 2 : <i>Institution congolaise</i>	55
	Table des matières - 3 : <i>Discipline scientifique</i>	57

Préface

En avril 2005, le VLIR-UOS organisait à l'Université de Kinshasa une conférence académique qui avait, entre autre, pour objectif de mettre en lumière la coopération scientifique au développement existant en République démocratique du Congo (RDC).

A cette époque, une première tentative fut menée de dresser l'état des lieux des divers projets en cours mais très vite, le besoin se fit sentir de répertorier, de manière plus systématique et exhaustive, les activités des bailleurs belges et internationaux ainsi que les projets qu'ils finançaient.

Le présent inventaire en constitue donc la première tentative conséquente. Il est composé de deux dossiers liés l'un à l'autre :

- (a) Tout d'abord, quelque 110 fiches qui présentent, de manière claire, les bailleurs belges et internationaux (19) d'un côté, et de l'autre, les projets scientifiques belges et internationaux qui ont été lancés en RDC (91) à partir de 2000. Ils ont été fait l'objet d'une classification reprenant 11 paramètres pour les bailleurs et 19 paramètres pour les projets.
- (b) Ensuite, une base de données reprend tous les projets pour lesquels une fiche a été rédigée et permet d'effectuer une recherche et une sélection via une vingtaine de paramètres.

Après une courte phase préparatoire, l'inventaire a effectivement commencé le lundi 23 janvier avec pour objectif de terminer le projet pour le 1er mars. Après six semaines de travail intensif, le projet a été prolongé de deux semaines afin de remplir les termes du contrat. Le résultat final prend une double forme :

- (a) Une version papier et une version sous forme de fichier de texte digital du document que vous tenez en main et qui compile et classe toutes les données que nous avons pu collecter. Ces données sont précédées par quelques réflexions générales sur le projet d'inventaire ainsi que par une courte note explicative sur l'utilisation de l'inventaire et des données que celui-ci contient. Ce texte comprend en outre une explication sur l'utilisation de la deuxième composante, à savoir la base de données.
- (b) Une base de données Microsoft Access qui à côté du tableau standard et des formulaires correspondants destinés à l'encodage et à la consultation de données, comprend à la fois des fonctions de recherche et de sélection et les rapports qui en ont été tirés. Cette base de données peut non seulement générer des classifications qui sont contenues dans le présent document mais permet également de réaliser des opérations de sélection et de recherche alternatives. Par ailleurs, en cliquant sur des liens hypertexte, on peut à partir de la base de données accéder à des dossiers textes (fiches), des adresses e-mail et des adresses internet.

Le présent document est composé de trois parties :

- (a) Une introduction générale comprenant des données et des considérations sur le projet d'inventaire (A);
- (b) Une note explicative sur la lecture et l'utilisation des données collectées (les fiches, la version papier de l'inventaire et la base de données) (B);
- (c) L'inventaire-même (C), constitué de 19 fiches-bailleurs et de 91 fiches-projets. Ces dernières ont fait l'objet d'une classification selon trois modalités en recourant à 4 variables : la nationalité du bailleur (belge ou international), l'identité (nom) du bailleur, l'identité (nom) du principal partenaire congolais et la discipline scientifique (pour laquelle on a distingué 5 domaines).

A Introduction générale

A travers cet inventaire, le VLIR-UOS a lancé le premier état des lieux consistant du secteur de la coopération scientifique au développement en RDC, un domaine international dans lequel il est actif en tant que bailleur mais aussi en tant que réalisateur de projets. A notre connaissance, il s'agit là d'une première de la part d'un bailleur belge et peut-être même d'un bailleur tout court. Il ne s'agit pourtant pas du premier inventaire réalisé dans le même domaine. Mais à l'instar d'un autre inventaire récent, il indique le besoin de centraliser et de mieux faire circuler les informations concernant les activités scientifiques portant sur des pays ou des groupes de pays du Tiers-Monde. L'objectif est de toujours mieux renforcer les forces de travail actives dans le cadre de cette activité et de stimuler les synergies parmi les acteurs du terrain.

Le projet d'inventaire auquel il est fait référence a été réalisé pour le compte du Musée royal de l'Afrique Centrale en 2005 à la demande de la Direction-Générale de la Coopération au Développement et avait pour sujet l'expertise scientifique belge en RDC, au Rwanda et au Burundi. A côté de l'affirmation du besoin de concertation et de coopération, les deux projets d'inventaire révèlent un paysage en évolution de la coopération scientifique entre la Belgique et le Congo (et par extension l'Afrique centrale). Dans ce paysage, nous discernons au moins deux mouvements liés : d'un côté, un nouveau foisonnement de projets très divers, des initiatives éparses, des organisations et des projets divers et de l'autre côté, une volonté de centralisation, ou formulé de manière moins directe, des tentatives naissantes de dresser une vue d'ensemble et un refus sous-jacent de l'harmonisation. L'inventaire d'expertise de 2005 proposait comme réponse que des mesures soient prises aussi bien du sommet à la base que de la base au sommet. Le présent inventaire pourrait, pensons-nous, encore mieux que le précédent apporter son soutien à ces deux sortes d'interventions. Les données standardisées et détaillées que comprend l'inventaire, en combinaison avec les fonctions de recherche présentes dans la base de données, permettent aux acteurs d'établir des synergies potentielles et rendent visibles aux yeux des bailleurs les lacunes et les chevauchements. Cela ne revient pas pour autant à dire que la capacité d'observation de ces deux inventaires ne rencontre aucune limite. L'analyse des limites ci-dessous suggèrent même que des inventaires de plus grande envergure seraient nécessaires provenant d'acteurs plus centraux avec comme objectif la transparence et la concertation lors de la mise en œuvre et le déploiement du savoir scientifique dans le contexte de la coopération au développement. Eclaircissons un bref instant cette idée. En préambule, nous pouvons affirmer que chacun des inventaires réalisés jusqu'à présent a ses propres limites. Alors que l'inventaire de 2005 se concentrait sur l'expertise scientifique belge ancrée dans l'institutionnel en rapport avec l'Afrique centrale, le présent inventaire porte sur la coopération scientifique au développement en RDC. Les deux travaux mettent cependant un certain nombre de zones d'ombre en lumière qui limitent une vue d'ensemble de l'implication (potentielle) de la connaissance scientifique et du personnel dans la coopération au développement.

Une première zone d'ombre, quoique relativement limitée, est la coopération au développement que les acteurs académiques déploient sans pour autant faire appel à des bailleurs externes. Il s'agit ici de projets de petite ou de moyenne envergure menés par des institutions universitaires ou scientifiques dans le cadre de leur budget de fonctionnement (éventuellement en recourant à des budgets de recherche spéciaux) et avec le personnel existant. L'inventaire d'expertise de 2005 démontre qu'un nombre de projets qui n'ont pas été financés par les bailleurs connus (et donc répertoriés ici) est considérable sans pour autant qu'il ait une idée précise du volume des moyens financiers et humains mis en œuvre.

Une deuxième zone d'ombre, plus conséquente, est le fait que les ONG actives dans la coopération Nord-Sud, y compris celles qui comme la FUCID aux FUNDP, le CEMUBAC de l'ULB ou encore l'USOS de l'Université d'Anvers participent également à la coopération au développement universitaire. Quelle que soit la manière dont on conduit cette coopération, le transfert des moyens autres que financiers du nord vers le sud reste une donnée fixe. De manière générale, nous pouvons parler d'un certain transfert d'expertise ou de technologie. Même si dans certains cas cette expertise/technologie destinée au sud a été conçue 'clé sur porte', celle-ci doit être bien souvent adaptée et ajustée à des contextes nationaux et locaux spécifiques. La recherche scientifique et la coopération au développement se croisent aussi bien dans le développement que dans l'ajustement de l'expertise. Il est évident que les deux inventaires peuvent être des outils particulièrement utiles pour permettre aux ONG de localiser l'expertise/technologie qu'elles pourraient utiliser dans leurs projets. Mais cela ne suffira pas pour permettre le croisement entre le monde scientifique et les ONG, voire même leur "pollinisation". Il reste encore à poser la question de la connaissance du terrain, de l'expertise, de la recherche que les ONG actives en RDC développent et si cette connaissance est de nature à être utile et utilisable par les experts, les scientifiques et leurs partenaires congolais. En finale, il se dégage que de nombreuses ONG sont actives dans le domaine de l'enseignement et de la formation, ce type d'action concernant d'ailleurs les trois-quarts des projets répertoriés dans le présent inventaire et développés en RDC. Seul un inventaire incluant les ONG permettrait de dégager les synergies potentielles dans ce secteur commun à de nombreux partenaires.

Un inventaire qui apporterait une réponse aux deux zones d'ombre citées plus haut serait non seulement utile pour les bailleurs, les experts et tous ceux qui travaillent dans le domaine de la coopération au développement universitaire. Il serait bien évidemment particulièrement utile aux autres acteurs centraux qui travaillent à la réalisation de projets bilatéraux directs, tels que la Coopération Technique Belge.

Dans l'attente d'une telle initiative, le VLIR-UOS s'est doté sous la forme du présent inventaire du premier instrument conçu par un bailleur (belge) lui permettant de documenter et d'évaluer sa "position sur le marché" et cela, aussi bien par rapport à d'autres bailleurs que dans le domaine des projets et des programmes scientifiques en cours en RDC. Etant donné l'importance de cet inventaire et de la nécessité d'une plus

large inventarisation dans le domaine, telle qu'expliquée plus haut, nous sommes convaincus que celui-ci ne restera pas sans suite. C'est pourquoi, en nous basant sur cet inventaire mais avec le souci de l'avenir, nous avançons dans cette introduction trois types d'observations et de remarques qui se situent à trois niveaux différents. Elles sont respectivement en rapport avec (1) la rédaction concrète de cet inventaire, (2) la manière dont cet inventaire fait usage de la documentation sur laquelle il se base, et (3) les limites de l'inventaire en rapport avec les limites de la documentation qu'il a utilisée. À chacune de ces observations ou de ces remarques, nous proposons des suggestions concrètes portant chacun sur les trois niveaux.

1. Inventarisation et résistance

Ces sept semaines de travail d'inventarisation intensif nous permettent de tirer quelques enseignements utiles à de futurs projets similaires. L'inventarisation consiste à rien de moins qu'extraire des données présentes à divers endroits dans le domaine abordé (archives, dossiers, personnes), les rassembler et les réorganiser selon un système propre. Lors du processus d'extraction aussi bien que celui du traitement des données, le chercheur responsable de l'inventarisation se heurte à une certaine 'résistance', qu'elle soit passive ou qu'elle prenne la forme d'une résistance du terrain. Il est peu question ici de la résistance active à la suite de ce que nous avons appelé dans un autre texte le 'survey fatigue' (Amaut 2005: 8). *Amaut, Karel 2005 Inventaire de l'expertise scientifique en Belgique relative à l'Afrique centrale. Tervuren: Musée Royal de l'Afrique Centrale.* Dans le cas qui nous occupe, nous n'avons pas demandé aux institutions ou aux responsables contactés de générer de nouvelles informations ni de nous fournir des données formatées selon nos desiderata. Nous leur avons tout simplement demandé de nous faire parvenir les documents importants sur les projets en cours dont ils disposaient déjà. La résistance passive s'est fait sentir surtout autour de la localisation des documents et de la difficulté de les reformuler et de les ordonner.

Lors du processus d'extraction, on peut expliquer la résistance rencontrée par le fait que les données en rapport avec les projets scientifiques n'étaient que rarement centralisées. La problématique de la centralisation des données est toutefois différente quand il s'agit de l'inventarisation de bailleurs ou de projets.

Dans le cas des projets, les données sont souvent très éparpillées. Cela implique que l'auteur de l'inventaire doit mener une recherche via le(s) bailleur(s), via les partenaires belges ou congolais du projet, et concrètement via les personnes qui soient suffisamment informées et disposées à collecter et transmettre les données essentielles. Une telle recherche porte généralement ses fruits et conduit à la bonne personne et aux documents recherchés, mais elle prend du temps et de l'énergie. Ce fut d'ailleurs l'expérience des collaborateurs de cet inventaire dans le cadre de leur travail. Afin de faciliter le travail des cinq collaborateurs impliqués dans le projet, nous avons créé à cet usage une plateforme didactique sur internet où l'on pouvait en principe collecter toutes les données et communiquer. Nous avons rapidement constaté que seule une (petite) partie des données et de la communication par des

voies formelles et informelles étaient échangées entre quelques personnes et qu'elles n'étaient donc pas visibles pour tous. L'expérience de notre petite équipe qui a duré un peu moins de deux mois nous a appris combien il était difficile d'obtenir une vue d'ensemble des données portant pour bon nombre d'entre elles sur des projets transnationaux, parfois multidisciplinaires et souvent localisés à différents endroits ("*multi-sited*"), sans oublier le fait qu'ils s'étalent généralement sur plusieurs années.

Le problème que pose la centralisation des données sur les bailleurs n'est pas tant celui du morcellement que de l'accumulation. Les bailleurs mettent à la disposition du public une quantité de documents sous la forme de site internet, de rapports annuels, et autres. Mais cette abondance de données n'a pas facilité, au contraire, la rédaction de fiches dont le format avait été défini comme suit : maximum 2 pages A4. Ce problème de compression se pose avec plus d'acuité dans les cas de méga-bailleurs tels que l'UNDP, l'UNESCO, la Fondation Ford, l'Union européenne, etc. L'expérience nous a appris que les méga-bailleurs disposent rarement eux-mêmes d'une vue globale de leurs propres actions. Les responsables régionaux auprès de certains bailleurs, telle que la Commission européenne, ont parfois dû admettre qu'ils n'étaient pas en mesure d'offrir une vue d'ensemble des projets pour lesquels ils dégageaient pourtant des fonds (parfois conséquents).

Une deuxième forme de résistance se situerait plutôt au niveau de l'agencement des données. Comme pour tout projet d'inventaire, nous avons au début de ce projet conçu une fiche-modèle pour les bailleurs et une *fiche-modèle* pour les projets. Ces *fiches-modèles* diffèrent bien sûr de la manière dont les projets sont présentés. Une forme d'adaptation' ou plus précisément de 'retextualisation' a donc été nécessaire. Et cela implique forcément une dose de réinterprétation, tout particulièrement dans le cas des catégories dites ouvertes telles que 'objectifs généraux' ou 'objectifs spécifiques', 'synergies avec d'autres projets', etc. Concrètement, au fur et à mesure que ces problèmes de rubriques se présentaient, celles-ci ont fait l'objet d'une réadaptation ou ont parfois été tout simplement supprimées mais ces modifications ont dû alors être intégrées aux autres fiches qui avaient déjà été remplies. En finale, nous avons pu mettre au point des fiches-modèles définitives alors que nous étions déjà bien avancés dans l'exécution du projet : soit après 4 semaines pour ce qui concerne les **fiches-projets** et cinq semaines pour ce qui concerne les **fiches-bailleurs**.

Les leçons et les réflexions que nous pouvons tirer des considérations qui précèdent sont les suivantes.

Premièrement, même si nous avons tenté de ne pas charger les institutions sollicitées et d'épargner du travail supplémentaire aux personnes contactées en prenant sur nous la charge du travail, nous avons rencontré une certaine 'lenteur', dont il faut tenir compte dans la réalisation de tout inventaire. Comme expliqué, cette 'lenteur' peut aussi bien se situer dans le temps de réaction des personnes consultées, que dans le calibrage difficile entre les documents de base et les fiches avec lesquels les rédacteurs de l'inventaire ont dû se débattre.

Deuxièmement, en ce qui concerne la quantité d'informations que les bailleurs communiquent à propos d'eux-mêmes et de

leur mode de fonctionnement et à laquelle les rédacteurs de l'inventaire ont dû faire face, nous pouvons nous interroger sur la manière dont le terrain gère cela. Les candidats potentiels d'un projet parviennent-ils à s'y retrouver ? Trouvent-elles relativement rapidement et correctement le bailleur adéquat ? Du point de vue du bailleur, la question est : est-ce que je communique de manière suffisamment claire et efficace avec le terrain ? Voire même : dans quelle mesure ma politique de communication ne serait-elle pas un obstacle à la sélection des demandes de financement de projets ? Y a-t-il un effet de dissuasion ? Les demandes de projets sont-elles au contraire guidées dans la bonne direction ?

Troisièmement, en nous reposant sur notre expérience en matière d'inventaires de projets et plus précisément le manque de centralisation et de transparence des données, nous devons nous interroger sur la façon dont le projet parvient ou non à garder une vue d'ensemble de ses propres activités. Nous pouvons en déduire que cela peut encore aller quand il s'agit d'une équipe réduite directement impliquée dans le projet mais qu'en est-il des acteurs périphériques, des bailleurs, des groupes-cibles et des personnes potentiellement intéressées ou concernées ? Cette question constitue certes la raison d'être de cette inventaire et ne manquera pas de se poser à nouveau sous d'autres formes plus loin dans cette introduction, particulièrement dans la partie suivante où il est question plus en profondeur de la relation entre le présent inventaire et le terrain que celui-ci tente de cerner et de percer.

2. Du traitement des documents de base dans le cadre de cet inventaire

La raison pour laquelle le présent inventaire est accompagné d'un programme de base de données est qu'à l'avenir, celle-ci sera complétée et devra par la suite servir à la rédaction de rapports actualisés. Comme cet inventaire aidera dans le futur le VLIR-UOS à se faire une idée du terrain de la coopération au développement scientifique en RDC, cela nous amène à émettre quelques considérations sur les limites que pose cet inventaire/base de données sur la documentation sur laquelle ceux-ci reposent. Pareilles considérations ne sont pas uniquement utiles lorsqu'il s'agit d'interpréter les données que l'inventaire a générées ou continuera à générer, elles peuvent également l'être à propos d'un futur développement de la base de données.

Comme expliqué précédemment, les données sur les projets ont été intégrées dans une fiche-modèle qui comportait nécessairement certaines rubriques ou terminologies avec un contenu spécifique et qui ont eu pour conséquence que certaines données attiraient plus l'attention que d'autres. De manière générale, nous distinguons trois processus qui entraînent une certaine déformation des données : le choix terminologique, la hiérarchisation et la marginalisation.

En ce qui concerne la terminologie, celle-ci a fait l'objet de débats pendant plusieurs semaines au sein de notre équipe afin de rendre les rubriques suffisamment explicites de manière à éviter tout problème au sein de l'inventaire lors de mises à jour futures. Les choix terminologiques qui ont fait l'objet du plus de débats sont ceux de 'bailleur' et 'd'institution' belges ou

internationales (exécutant du projet). Le choix a finalement été de qualifier de 'bailleurs', les acteurs bilatéraux indirects tels que le VLIR-UOS, la CIUF-CUD, mais aussi le MRAC ou encore l'IMT. Cela s'explique par le fait que ceux-ci jouissent d'une grande liberté dans l'octroi ou la canalisation des fonds qu'ils redistribuent à partir d'une enveloppe financière (notamment de la part de la DGCD) à ces projets.

La hiérarchisation peut se définir principalement par le processus au cours duquel l'inventaire distingue de manière hiérarchique des termes qui seraient en réalité plutôt liés. C'est ainsi que chaque fiche-projet comporte le nom d'un seul partenaire belge et d'un seul partenaire congolais. La rubrique 'Autres partenaires' existe bel et bien dans les fiches mais pas dans la base de données. On trouvera des exemples de ceci dans les fiches P053.doc (p. 79), P057.doc (p. 77) et P071.doc (p. 163). Nous voyons donc comment la hiérarchisation est en porte-à-faux avec le fait que certains projets sont réalisés (de plus en plus souvent ?) via un réseau d'institutions, d'organisations et de groupes d'intérêt. Dans ce vaste ensemble, les institutions ne constituent que des points de jonction ont à peine des carrefours et il n'est pas donc correct de parler DU partenaire belge ou DU partenaire congolais. Deux exemples illustrent le côté déformateur de la hiérarchisation: (P036.doc, p. 157 et P037.doc, p. 155) où l'*Institut National de Recherche Biomédicale* (INRB) de Kinshasa devient le seul partenaire congolais et l'*Institut de Médecine Tropicale* d'Anvers le seul partenaire belge au milieu d'une poignée d'autres partenaires africains et européens. Pourtant, l'intitulé de la fiche ainsi que la base de données laissent penser qu'il s'agit dans les deux exemples cités d'un projet de collaboration belgo-congolaise. En réalité, il s'agit d'une coopération eurafricaine avec un seul point d'ancrage en Belgique et en RDC. Parallèlement à cette déformation de perception d'ordre géographique, il est également question d'une déformation de perception académique. A titre d'exemple, citons le projet 'Renforcement des compétences des professionnels de la presse écrite'. Dans la fiche (P054.doc, p. 69), les trois partenaires académiques congolais (*l'Institut Facultaire des Science de l'Information et de la Communication, les Facultés Catholiques de Kinshasa et l'Université de Lubumbashi*) sont présentés comme des institutions congolaises égales. En réalité, dans le document-projet qui nous a été fourni par l'*Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger* (APEFE), on peut voir que ces trois institutions ne jouent qu'un rôle secondaire par rapport aux partenaires primaires, à savoir les "*organes de presse sélectionnés de Kinshasa et de Lubumbashi*". Même si ces derniers sont mentionnés dans la fiche, il s'agit malgré tout d'une légère marginalisation des partenaires non académiques dans les projets répertoriés.

D'autres exemples de la relative marginalisation de certaines données concernent les réalisations infrastructurelles d'un projet qui, même si elles sont de première nécessité, n'ont soit pas été mentionnées dans les fiches, soit ont été reprises sous la terme générique de 'réhabilitation'. Pourtant, lors du traitement des données d'origine disponibles sur le projet, il apparaît clairement que le projet ne serait pas réalisable sans ces composantes essentielles. Les exemples ne manquent pas

(voir P008.doc, p. 193; P027.doc, p. 207 et P015.doc, p. 209) mais une fiche en particulier P009.doc (p. 225) le démontre de manière tout à fait exemplaire. Dans la fiche de ce projet qui porte sur la valorisation des données existantes sur les ressources naturelles du sol en RDC, sous la rubrique 'input', on trouve mentionné un logiciel spécialisé dans la télédétection et de programmes de traitement de l'image. En réalité, dans les données d'origine sur le projet, il y a une longue liste d'input primaire qui va de l'achat de tables et de chaises jusqu'au câblage électrique et l'air conditionné en passant par l'installation et la mise en réseau d'ordinateurs et d'imprimantes. Il va de soi que tout cela constitue une infrastructure essentielle sans laquelle aucun logiciel ne pourrait être fonctionnel. Les observations ci-dessus en rapport avec les choix terminologiques et les déformations de perception géographiques et académiques nous conduisent à proposer les suggestions suivantes.

Tout d'abord, en ce qui concerne la problématique des choix terminologiques, on peut seulement dire qu'afin d'éviter les interprétations tous azimuts des concept-clé et des en-têtes avec lesquels on définit un projet, les acteurs importants (DGCD, CTB, VLIR-UOS, CIUF-CUD) gagneraient sans doute à rédiger un lexique commun à leur usage propre ainsi qu'à celui des demandeurs de financement.

Deuxièmement, en ce qui concerne les déformations géographiques et académiques, il faut d'emblée remarquer que celles-ci sont en grande partie neutralisées par le fait qu'une base de données est reliée aux fiches afin de permettre une recherche plus approfondie et plus latéralement de certains termes et d'établir ainsi des liens et des connections. En réalité, comme il s'agit d'une base de données classique qui ne reprend par ailleurs qu'une partie des données détaillées dans les fiches portant sur chaque projet, celle-ci a donc également ses propres limites. Une base de données relationnelle permettant des opérations de recherche et de sélection à partir de la fiche complète faciliterait certainement la vue d'ensemble. Autrement dit, la base de données actuelle constitue un premier outil de travail solide quoique nécessitant de l'affinage sur lequel d'autres systèmes de base de données plus sophistiqués pourront venir se greffer.

3. Après le rêve panoptique, l'inventaire

Comme nous l'avons déjà dit, la finalité du présent inventaire repose sur le fait qu'il s'agit là d'un des outils dont VLIR-UOS ainsi que d'autres acteurs belges et internationaux dans le domaine de la coopération scientifique peuvent se servir afin d'avoir une vue panoramique sur les projets menés par le terrain en matière de coopération au développement scientifique en RDC. La question est de savoir dans quelle mesure l'image que présente cet inventaire reflète bien la réalité. Les points abordés plus haut traitaient principalement de la manière dont l'inventaire manipulait ou plutôt mettait en avant ou au contraire tendait à 'cacher' les documents sur lesquels il se base. Arrêtons-nous un instant sur ce que la documentation nous offre ou n'offre pas, en d'autres mots, sur ce que la documentation rend visible ou non concernant les projets tels qu'ils se développent en réalité. En d'autres mots, le désir de rédiger

un inventaire qui, tel un panorama, proposerait une vue totale du domaine en soi très large des projets est non seulement menacée par les limites de l'instrument optique mais aussi par la visibilité réduite des projets eux-mêmes.

Dans le souci de définir les limites de cette vue panoramique, nous pourrions partir de l'hypothèse de travail qui veut que chaque projet mène une double vie : une vie sous la forme d'un texte (allant de la demande au rapport annuel et du rapport final jusqu'à l'inventaire/base de données) et une vie dans la réalité concrète de la réalisation du projet en question. Cette hypothèse quelque peu extrême nous permet pour l'instant de placer cet inventaire dans une optique d'étape finale dans une série de rapports qui se renvoient souvent l'un à l'autre et qui se confirment mutuellement (sous peine d'inconsistance). En outre, cette hypothèse génère également un nombre de questions se rapportant à la présence ou l'absence de confrontation directe de ces documents successifs à la réalité. Ainsi lors d'une demande de financement on peut se poser la question de savoir en quoi elle peut influencer sur des besoins réels ou urgents (scientifiques ou autres) dans la constellation du développement en RDC. Existe-t-il une telle analyse des besoins comprenant les priorités auxquelles qu'une demande de projet doit se frotter ? Par ailleurs, dans le flux des documents (rapports annuels et finaux) qui constituent un projet, la question se pose de savoir si ces documents cherchent à confirmer les textes formulés antérieurement ou s'ils ont le courage de faire état des problèmes non anticipés et des résultats et autres effets inattendus. En finale, on peut s'interroger dans quelle mesure les bailleurs sont en mesure de contrôler la réalité des rapports via notamment des contacts directs sur le terrain, ou s'ils se satisfont de la consistance (textuelle) des rapports successifs. La réponse à toutes ces questions, tout comme la mise à l'épreuve de l'hypothèse de travail, sortent du cadre de cet inventaire. Dans le contexte qui nous occupe, nous ne pouvons que nous contenter de signaler que certaines déformations qui se sont présentées au niveau de l'inventaire ne proviennent pas de la conception des fiches-modèles ou de la base de données mais trouveraient plutôt leur origine dans la documentation dont elles se sont inspirées.

Les rédacteurs de l'inventaire ont par exemple eu l'impression que la collaboration avec le secteur privé et avec la société civile ou que des composantes de la population n'était pas suffisamment mise en lumière : cette dernière est d'ailleurs souvent mentionnée dans les rubriques - 'groupes cibles', 'objectifs' et 'output'. Par ailleurs, les chercheurs ont souvent éprouvé des difficultés à trouver des données à classer dans la rubrique 'output'. Ces difficultés étaient dues au fait que ces données portant sur la collaboration, les parties prenantes ou les effets plus larges sont peu abordées dans la documentation ou sont mentionnées de manière disparate dans les rapports d'activités annuels.

Quand il s'agit d'un projet en dehors de la sphère scientifique ou académique, nous sommes confrontés à sa pertinence sociale et socio-économique. Il est désormais évident que ce problème de pertinence trouve également son origine dans les documents de présentation du projet. Et ce dernier point requiert, pensons-nous, l'attention de tout bailleur. Plutôt que de

prétendre que des considérations sur l'importance culturelle, la portée sociale ou l'impact économique indirect n'influent pas sur la mise sur pied d'un projet, il serait plus opportun de se demander si ces dimensions reçoivent bien la place qu'elles méritent lors de la formulation du projet et la rédaction de rapports à son sujet.

Ceci nous amène à notre dernière suggestion à propos de l'inventorisation de projets visant comme objectif le développement de synergies, la mise en lumière de lacunes et l'élaboration progressive de concertations dans le domaine de la coopération universitaire au développement. Les bailleurs devraient prendre conscience que ces objectifs ne pourront être atteints que si l'on accorde plus d'attention à ce qu'on invoque dans le cadre d'un projet sous le terme de 'output', de collaborations et de retombées à court et moyen termes. Des données à ce sujet ne pourront faire l'objet d'une inventorisation que si les responsables de projets les consignent dans des rapports de manière systématique et surtout si ces rapports sont à leur tour encodés dans des documents de synthèse qui soient 'inventorisables' de manière pratique.

Ce texte introductif se conclut comme il a commencé : en mettant en lumière quelques zones d'ombre que nous n'aurons pu qu'effleurer. Seul un nouvel inventaire plus vaste pourrait nous permettre d'approfondir ces questions qui étaient posées d'entrée de jeu. Quant aux zones d'ombre qui concluent cette note, elles invitent les bailleurs de proposer des documents de suivi qui ne pourront qu'être bénéfiques à de nouveaux inventaires. Le présent inventaire se situe quelque part entre ces deux initiatives externes et internes que nous appelons de nos vœux et nous pensons qu'il possède les qualités requises pour donner à ces derniers un coup de pouce dans la bonne direction.

B Quelques commentaires à propos des fiches, la version papier de l'inventaire et la base de données

1. Commentaires explicatifs sur la lecture et à l'utilisation des fiches

Le présent inventaire comprend deux types de fiches : les fiches-bailleurs et les fiches-projets.

Les 19 fiches-bailleurs ne sont pas reprises dans la base de données et n'existent que sous la forme d'un document Word. Chaque fiche-bailleur est composée de 13 rubriques et d'une rubrique comportant à gauche le nom de l'institution et à droite la mention 'belge' ou 'international'.

Les 91 fiches-projets sont constituées de 20 rubriques. Toutes ces fiches sont reprises dans la base de données mais 6 des 20 rubriques n'ont pas été conservées, à savoir : 'Objectifs généraux', 'Objectifs spécifiques', 'Autres partenaires', 'Input', 'Output' et 'Synergie'. L'en-tête de chaque fiche de projet mentionne 4 données : (de gauche à droite) nom du bailleur (avec entre parenthèses "belge" ou "international"), le nom de l'institution congolaise, la discipline scientifique et la durée du projet.

2. Commentaires explicatifs sur la lecture et l'utilisation de la version papier du présent inventaire

La version papier du présent inventaire contient, à côté des parties introductives, deux répertoires principaux : un répertoire des bailleurs et un répertoire des projets.

Les bailleurs sont regroupés en deux catégories : les bailleurs belges et internationaux. Au sein de chaque groupe, les bailleurs sont cités par ordre alphabétique.

Les projets sont classés en trois tables des matières : une table des matières principale (1) qui reprend la classification et la pagination de la version papier et deux tables des matières secondaires (2 et 3).

L'objectif de la table des matières principale est d'offrir une vue générale des projets par bailleur (belge ou international). Elle est ordonnée dans l'ordre par :

1. nationalité du bailleur (belge ou international) ;
2. identité (nom) du bailleur ;
3. identité (nom) du principal partenaire congolais ;
4. discipline scientifique (subdivisée ici en 5 catégories).

La deuxième table des matières a pour objectif d'offrir une vue d'ensemble des projets par institution congolaise. Elle est ordonnée de la manière suivante :

1. identité (nom) du partenaire congolais ;
2. nationalité du bailleur (belge ou international) ;
3. identité (nom) du bailleur ;
4. discipline scientifique.

La troisième table des matières propose une vue d'ensemble des projets par discipline. Elle est classée dans l'ordre suivant dans le but d'offrir une vue d'ensemble des projets par discipline :

1. discipline scientifique ;
2. nationalité du bailleur (belge ou international) ;
3. identité (nom) du partenaire congolais ;
4. identité (nom) du bailleur.

3. Commentaires explicatifs sur la lecture et l'utilisation de la base de données

La base de données reprend les tableaux, les consultations des données, les formulaires et les rapports. Nous mentionnons ici seulement les parties les plus importantes.

Parmi les tableaux, le tableau-projet (T Projects 03 2006) est en fait le plus important. Il comprend, conformément au nombre de fiches projets, 91 données constituées chacune de 30 champs. À côté, 15 tableaux-sources qui permettent l'encodage standardisé des données. Les données peuvent être consultées et/ou complétées via deux formulaires dont un qui ne permet que la consultation et l'autre qui autorise l'entrée de données.

La barre d'état fonctionne comme source de méta-données pour la table de matières principales, les tableaux-sources ainsi que les formulaires et éclaire brièvement les données que le champ activé contient ou peut contenir.

Finalement, la base de données contient 10 rapports qui sont générés lors de la consultation de celle-ci et qui classent les fiches selon divers critères. Ces critères sont les suivants : 'Bailleur de Fonds', 'Nom Institution congolaise', 'Nom Institution belge/internationale', 'Localisation (en RDC)', cinq catégories de disciplines scientifiques, et pour finir, le nom de la fiche (bailleur ou projet). Chaque rapport est classé par ordre alphabétique à 5 niveaux dont le premier niveau est systématiquement la nationalité du 'Bailleur de Fonds' et les 4 combinaisons restantes dans les 10 critères mentionnés plus haut.

Les trois rapports les plus importants parmi les 10 sont ceux qui sont utilisés afin de générer les 3 tables des matières de la version papier du présent inventaire. Pour plus d'explications sur le contenu et la structure de ces trois rapports, voir plus haut (point 2).

Baillieurs de fonds

Tome 1

Baillieurs de fonds

Tome 1

Tome 1 Table des matières

Bailleurs de fonds

Bailleurs de fonds belges

APEFE - Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger	13
CIUF-CUD - Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique - Commission de Coopération Universitaire au Développement	15
CTB - Coopération Technique Belge	17
DGCD/DGOS - Direction Générale de la coopération au Développement	19
IMT/ITG - Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold	21
IRScNB/KBIN - Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	23
MRAC/KMMA - Musée Royal de l'Afrique Centrale	25
OIM-MIDA - Organisation Internationale pour les Migrations - Programme Migration pour le Développement en Afrique	27
SPP Politique Scientifique - Service Public Fédéral de Programmation Politique Scientifique	31
VLIR-UOS - Vlaamse Interuniversitaire Raad - Universitaire Ontwikkelingssamenwerking	33
VVOB - Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand	35

Bailleurs de fonds internationaux

AUF - Agence Universitaire de la Francophonie	37
BM - Groupe de la Banque Mondiale	39
CIRD - Centre International de Recherche pour le Développement	41
Commission Européenne	43
FAO - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	45
Fondation Ford	47
UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et l'Enseignement Supérieur	49
USAID - Agence des Etats-Unis pour le Développement International	51



Champ	Données
Organisation/ Institution	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Données de contact	
<i>Personne de contact</i>	Gillet, Jean
<i>Adresse</i>	Place Saintelette 2, 1080 Bruxelles
<i>Téléphone</i>	02/ 421 83 83
<i>Fax</i>	02/ 421 83 86
<i>Courriel</i>	j.gillet@cgri.cfwb.be
<i>Site Web</i>	http://www.apefe.be/
Enoncé	<p>Financée par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), la Communauté Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne, l'APEFE s'est affirmée comme un centre d'expertise en coopération au développement pour la Wallonie et Bruxelles. L'objectif général de la coopération de l'APEFE vise les capacités de formation, de recherche et de gestion des partenaires en procurant, pour une durée limitée, des appuis ciblés à des programmes générateurs de maîtrise du développement. L'APEFE assure de cette manière le transfert des compétences et des savoir-faire.</p> <p>La vision développée par l'APEFE peut se décliner en six objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le développement humain durable, la solidarité internationale ; la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion ; - Promouvoir l'Etat de droit et la justice internationale ; - Restaurer la dignité humaine, renforcer les droits fondamentaux ; - Protéger les minorités et respecter l'équilibre de genre hommes/femmes ; - Préserver la paix et prévenir les conflits ; - Promouvoir une mondialisation éthique, équitable et équilibrée.
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Programme quinquennal 2003-2007 Voir : http://www.apefe.be/ - Programmation République Démocratique du Congo : http://www.apefe.be/Programmation/rdcongo.doc
Types d'aide offerte	Formations ; Etudes / Recherche ; Liens Institutionnels ; Financement d'opérateurs scientifiques et techniques ; Aide matérielle ; Envoi de coopérants
Types d'institutions recevables	Institutions du secteur public ; Réseaux privés, notamment le réseau catholique ; Structures au niveau central
Priorités thématiques de l'aide	<p>De manière générale, l'APEFE entend cibler ses actions sur un nombre limité de secteurs par pays. Ils sont définis sur base des priorités gouvernementales et d'un état des lieux de la coopération internationale des Etats partenaires. Ces secteurs sont essentiellement l'éducation, la santé, le gouvernement et la société civile, les industries manufacturières, l'agriculture, la distribution d'eau et l'assainissement et l'environnement.</p> <p>En ce qui concerne la RD Congo, APEFE met l'accent sur des actions de développement. Celles-ci se concrétisent par un apport d'expertise utile pour le renforcement des capacités de formation, de recherche et de gestion dans quatre secteurs jugés prioritaires : l'éducation, les industries manufacturières, la santé et le gouvernement et société civile. Le secteur de l'éducation au Congo reçoit une attention prioritaire. L'effort est concentré dans le sous-secteur de la formation professionnelle où l'APEFE capitalise une expertise importante dans ses différents pays d'intervention. Les filières techniques de l'enseignement « classique » (formel) sont prises en considération mais aussi les modes d'enseignement professionnel (non formels) portés vers les publics particulièrement défavorisés (enfants des rues ou jeunesse déscolarisée).</p>

Champ**Données****Groupes cibles**

Enseignants / formateurs ; Etudiants ; Professionnels ; Population défavorisée

Zone géographique

- APEFE est active en Bolivie, au Chili, en Haïti, au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, en République Congo, à Djibouti, en République Démocratique du Congo, au Rwanda, au Sénégal, au Maroc, en Tunisie, en Palestine et au Vietnam.
- En RD Congo, les actions de l'APEFE sont, jusqu'ici, concentrées sur Kinshasa et Lubumbashi. Il n'est cependant pas exclu qu'un troisième pôle géographique d'intervention soit appréhendé : Goma ou Bukavu pourraient constituer le troisième axe d'un triangle géostratégique.

Procédure générale de demande d'aide

Dès l'identification d'une intervention jusqu'à son évaluation, en passant par son instruction, sa contractualisation, son exécution et son suivi, l'APEFE, utilise la méthode GPPI : Gestion Participative et Planifiée des Interventions (traduction interne de la méthode PCM). Elle veille à allier un traitement qualitatif à toute nouvelle demande, tout en assurant une appréciation diligente.

Dans le processus de choix d'une stratégie et de définition d'objectifs, l'accent est mis particulièrement sur les attentes et les craintes des différents opérateurs et bénéficiaires, intégrant leurs regards croisés à la formulation d'une intervention précise, délimitée et à l'impact évaluable.

Information ou documentation requise

- Rapport d'identification
- Rapport de formulation
- Diagnostic (en fonction des besoins)

Durée de la procédure d'examen des demandes

+/- un an de la phase d'identification à l'exécution d'un projet

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Coordonnateur Congo :

Nom : Fabrice Sprimont
 Adresse : Délégation Wallonie/Bruxelles,
 avenue de la Nation, n°206, Kinshasa (Gombe)
 Tél: +243 99 99 14 741
 Fax : +243 99 99 75 371
 Courriel : apefe@walbru.cd

Champ	Données
Organisation/ Institution	Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique - Commission de Coopération Universitaire au Développement (CIUF-CUD)
Données de contact	
<i>Personne de contact</i>	Goyens, Monique
<i>Adresse</i>	Rue de Namur, 72-74; 1000 Bruxelles
<i>Téléphone</i>	02/ 289 65 65
<i>Fax</i>	02/ 289 65 66
<i>Courriel</i>	monique.goyens@ cud.be
<i>Site Web</i>	http://www.ciuf.be/ - http://www.cud.be/
Enoncé	<p>La mise en application des programmes universitaires sur la coopération pour le développement du CIUF est confiée à la CUD.</p> <p>La CUD a pour objectif de mobiliser les ressources et les potentialités des universités francophones afin d'améliorer l'efficacité de leur contribution à la coopération internationale, et de mettre en application avec succès des projets qu'aucune institution ne pourrait réaliser à elle seule. Depuis 1995, l'aide de la CUD est marquée par deux tendances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - priorité de soutien au Sud et de moins en moins en Belgique - « une approche programmatique » au lieu d'une « approche de projet ». <p>L'aide au développement de l'enseignement supérieur en Afrique est variée.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Convention générale concernant le Développement de la Coopération entre l'Etat belge et les Universités Francophones - Plan Quinquennal 2003-2007 : http://cud.ciuf.be/pdf/030310-plan_quinquennal.pdf/
Types d'aide offerte	Assistance technique ; Liens institutionnels ; Aide matérielle (ex. : livres, équipements, etc.) ; Etudes / Recherche ; Bourses / Etudes en Belgique
Types d'institutions recevables	Universités ; Ecoles normales ; Centres et instituts de recherche
Priorités thématiques de l'aide	<p>La CUD accorde une priorité, mais pas exclusivement, aux thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités de recherche ; - Développement institutionnel ; - Recherche et formation supérieure ; - Développement du personnel ; - Capacité de gestion/gestion des systèmes d'information ; - Vulgarisation et application des résultats de recherche.
Groupes cibles	La CUD cherche à cibler, mais pas exclusivement, les groupes de bénéficiaires suivants : Femmes ; Enseignants / Personnel académique ; Etudiants à l'étranger ; Chercheurs
Zone géographique	<p>Tous les pays en voie de développement (considérés comme tel par l'OCDE) peuvent nouer des liens de coopération avec la Belgique.</p> <p>50% du budget doivent être investis en Afrique Subsaharienne, particulièrement (mais pas exclusivement) dans les pays francophones ou dans un PMA (pays les moins avancés) pour les Projets Interuniversitaires Ciblés (PIC). En plus, 70% doivent être investis dans les pays de concentration.</p>

Champ**Procédure générale de demande d'aide****Information ou documentation requise****Durée de la procédure d'examen des demandes****Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter****Données**

La procédure générale à suivre dépend de la nature de l'aide (programme de coopération institutionnelle, bourses, projets individuels, etc.). De façon générale, une demande conjointe émanant des universités du sud et des universités belges francophones doit être soumise.

Une demande écrite conjointe.

Il faut en général 3 à 9 mois pour que les demandes soient examinées, et environ la même durée pour qu'une demande satisfaisante soit recommandée pour approbation et une décision finale prise.

CIUF-CUD :

Adresse : Rue de Namur, 72-74
1000 Bruxelles, Belgique

Tel. : +32 2 289 65 65

Fax : +32 2 289 65 66

Courriel : [monique.goyens@cud.be](mailto:monique.goyens@ cud.be)

Champ	Données
Organisation/ Institution	Coopération Technique Belge (CTB)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Michiels, Carl Rue Haute 147, 1000 Bruxelles 02/ 505 37 00 02/ 502 98 62 info@btcctb.org http://www.btcctb.org/
Enoncé	<p>La Coopération Technique Belge (CTB) a pour mission exclusive de formuler et de mettre en oeuvre la coopération bilatérale directe belge, via la DGCD. Dans ce cadre, les projets et programmes gérés par la Coopération Technique Belge sont axés sur le développement humain durable. Ainsi, la Coopération Technique Belge entend réduire la pauvreté dans le monde par le biais d'un renforcement de la démocratie et d'une consolidation de l'État de droit.</p> <p>La CTB assume aussi d'autres tâches de service public telles que des études exploratoires pour de nouveaux projets, des missions d'expertise et d'évaluation, l'aide d'urgence, l'aide à la réhabilitation, etc. Elle peut aussi accepter des missions émanant d'autres organisations actives dans le secteur de la coopération au développement, comme l'Union Européenne ou la Banque Mondiale. Parallèlement, la CTB gère les dossiers de bourses d'études et de stages attribuées par la DGCD (1000 par an). Elle est responsable de la mise en oeuvre du programme de formation 'Cycles d'information', du programme de sensibilisation 'Annoncer la Couleur/Kleur bekennen' et du Fonds de garantie Fair Trade.</p>
Documents de politique de référence publique	2004 "Coopération Technique Belge en République Démocratique du Congo" http://www.btcctb.org/doc/UPL_2004100414054618316.pdf
Types d'aide offerte	Aide matérielle : Infrastructure ; Liens institutionnels ; Etudes/Recherche ; Bourses/Etudes en Belgique
Types d'institutions recevables	<p>Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements d'enseignement supérieur et universitaire (y compris les hôpitaux universitaires) ; - Centres de recherche ; - Etablissements d'enseignement technique et professionnel ; - Etablissements d'enseignement primaire et secondaire ; - Ministères/Administrations ; - Centres de formation professionnelle.
Priorités thématiques de l'aide	<p>Les principaux secteurs d'intervention sont l'enseignement, les soins de santé de base, l'infrastructure de base, l'agriculture et la sécurité alimentaire, ainsi que la consolidation de la société. L'environnement, l'économie sociale, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et la lutte contre le sida constituent les quatre thèmes transversaux qu'on retrouve en filigrane dans chacun des projets de développement.</p> <p>En ce qui concerne la RD Congo, les projets menés par la CTB se situent principalement dans les domaines suivants : la réhabilitation et l'entretien des chemins ruraux et des autres infrastructures sociales de base constituent les domaines les plus importants dans le secteur de l'infrastructure. Dans le secteur des soins de santé de base, une attention particulière est octroyée au combat contre les endémies et au soutien aux partenaires institutionnels. Dans le domaine de la reconstruction civile, diverses organisations locales font l'objet d'un soutien via les projets qu'elles ont elles-mêmes soumis. En ce qui concerne l'enseignement, l'accent est essentiellement mis sur l'éducation de base,</p>

Champ**Données****Groupes cibles**

l'enseignement technique et professionnel, la formation et le perfectionnement des enseignants et des formateurs, tant dans l'enseignement officiel que dans la filière non officielle.

En RD Congo, la CTB mène également des projets pour le compte de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne.

Dans le domaine de l'enseignement : Enseignants ; Formateurs d'enseignants ; Fonctionnaires ; Etudiants (avec une souci particulier pour l'enseignement de jeunes filles issues de famille pauvre)

Zone géographique

La Coopération Technique Belge gère 399 projets répartis dans 37 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Elle dispose de sa propre Représentation dans 26 pays.

Procédure générale de demande d'aide

La CTB est responsable de l'exécution de différents programmes et projets sélectionnés par la DGCD. Les demandes de soutien doivent être adressées à la DGCD.

En ce qui concerne les bourses d'études, la sélection des dossiers de demandes de bourses a lieu sur le terrain. Les candidats à une bourse doivent faire parvenir leur demande écrite auprès de l'Attaché pour la Coopération au Développement (DGCD) ou auprès de l'Ambassade de Belgique du pays partenaire. Seules ces instances sont habilitées à recevoir les formulaires de demandes de bourses.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Représentant résident en RD Congo :

Nom : Demeure, Manolito
 Adresse : Avenue colonel Ebeya 15, Kinshasa
 Tél : +243 81 89 46 611
 Courriel : representation.RDC@btcctb.org
 Site web : <http://www.btcctb.org/>

Champ	Données
Organisation/ Institution	Direction Générale de la coopération au Développement (DGCD)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Van Dooren, Martine Rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles 02/ 501 81 11 martine.vandooren@diplobel.fed.be http://www.dgcd.be/
Enoncé	<p>La Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD) est le département ministériel fédéral belge chargé de la politique de coopération au développement. Cette politique est menée à travers 3 canaux : (1) la coopération bilatérale intergouvernementale qui est exécutée par la Coopération Technique Belge (CTB) ; (2) la coopération bilatérale via des initiatives non gouvernementales (belges et des pays partenaires) et (3) la coopération multilatérale.</p> <p>L'objectif global de la coopération internationale belge est l'allègement de la pauvreté et le développement durable.</p> <p>En RD Congo, cette politique vise, à court terme, à contribuer à la reconstruction de la paix, à la stabilité structurelle et au développement. Ses fondements à long terme se concrétisent par l'appui à la stabilisation du pays, à la consolidation de la paix et à la lutte contre la pauvreté.</p>
Documents de politique de référence publique	2002 : "Note Stratégique : République Démocratique du Congo". L'actualisation d'une nouvelle note est en cours
Types d'aide offerte	Infrastructure ; Renforcement institutionnel ; Education, Recherche, Vulgarisation ; Aide matérielle ; Bourses
Types d'institutions recevables	Enseignement : tous les types d'institution d'enseignement
Priorités thématiques de l'aide	<p>La coopération gouvernementale est limitée à 5 secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soins de santé de base ; - Formation et éducation ; - Agriculture et sécurité alimentaire ; - Infrastructure de base ; - Consolidation de la société (dont la prévention des conflits). <p>Elle couvre 4 thèmes transsectoriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Égalité des chances hommes/femmes ; - Environnement ; - Économie sociale ; - Les droits de l'enfant. <p>Plus particulièrement dans le secteur de l'éducation, la DGCD concrétise son action à travers les institutions suivantes : CTB, VLIR-UOS, CIUF-CUD, APEFE, VVOB, IMT, MRAC ainsi que quelques organisations internationales. Des fiches bailleurs de fonds ont été rédigées pour chacune d'entre elles, précisant leur rôle et leurs priorités ainsi que les institutions définies comme recevables.</p>
Groupes cibles	Ministères ; Administrations ; Enseignants ; Personnel académique, technique et administratif d'institutions d'enseignement ; Etudiants

Champ**Données****Zone géographique**

La Belgique concentre sa coopération bilatérale directe dans 18 pays partenaires. La liste de ces pays a été définie en novembre 2003 et se présente comme suit : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Bolivie, Burundi, RD Congo, Équateur, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Ouganda, Palestine, Pérou, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Vietnam.

Procédure générale de demande d'aide

Les attachés de la coopération internationale belge sont chargés, en ce qui concerne l'exécution des projets, de l'identification des interventions (première phase du cycle d'un projet) et du contrôle et suivi des interventions.

Dans chaque pays partenaire, un programme de coopération indicatif et une commission mixte ont été mis en place. On y définit les secteurs et les budgets pour les actions de la DGCD. En ce qui concerne la RD Congo, cette procédure a été suspendue jusqu'à la tenue prochaine des élections.

Les demandes de bourses doivent être adressées après de la Représentation de la Belgique dans le pays d'origine du candidat-boursier. La demande se fera via des formulaires standard disponibles auprès des attachés de la Coopération au développement belge dans les pays partenaires.

Information ou documentation requise

La formulation des projets est confiée à d'autres organismes qui utilisent chacun leurs propres formulaires. Les fiches bailleurs de ces organismes offrent plus de précisions à ce sujet. La sélection des dossiers de demandes de bourses se fait sur place et non à Bruxelles. Les candidats qui désirent obtenir une bourse doivent envoyer leur dossier par écrit à l'Attaché de la Coopération au Développement ou à l'Ambassade de Belgique dans les pays partenaires. Les formulaires de demandes de bourses ne peuvent être obtenus qu'auprès de ces instances et nulle part ailleurs.

Durée de la procédure d'examen des demandes

Cela varie selon l'organisme mais, en principe, une période de 6 mois à un an est prévue entre l'introduction et l'approbation d'un projet.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Attaché RD Congo :

Nom : De Bouck, Patrick

Vermaerke, Pieter (Attaché Education)

Adresse : Building du Cinquantenaire, Place du 27 Octobre

B.P.899 – Kinshasa

Tél : +243 89 24 233 ; +243 89 34 412 ; +873 762 154 472

Courriel : coopdev@diplobel-kinshasa.org

Site Web : <http://www.diplobel.org/congo>

Champ	Données
Organisation/ Institution	Institut de Médecine tropicale Prince Léopold (IMT)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Gryseels, Bruno Nationalestraat 155, 2000 Antwerpen 03/ 247 66 66 03/ 216 14 31 info@itg.be http://www.itg.be/
Enoncé	<p>L'IMT est un institut postuniversitaire et interuniversitaire autonome qui œuvre à la réalisation et la promotion de la recherche scientifique, de l'enseignement et des prestations de service dans le sens le plus large du terme dans le domaine de la santé humaine et animale. L'IMT accorde une attention particulière aux maladies tropicales et apparentées, et aux problèmes de santé et aux questions de santé publique dans les pays en voie de développement.</p> <p>Tourné vers l'excellence académique et ouvert aux partenariats, son objectif est la promotion sans relâche des 'Soins de Santé pour Tous'.</p> <p>Liés directement à cet objectif général, les objectifs principaux de l'Institut consiste au renforcement de la base rationnelle des soins de santé humaine et animale dans les pays en voie de développement et à apporter une réponse aux besoins concernant la pathologie tropicale.</p> <p>Ses champs d'action couvrent toutes les maladies et tous les problèmes de santé relatifs aux conditions écologiques et socio-économiques spécifiques des pays en voie de développement.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration d'Anvers sur les Soins de Santé pour Tous (2001) : http://www.itg.be/hca/DEC16-11FR.htm/ - Informations sur l'appui par la DGCD (DGDC Framework Agreement): http://ns.itg.be/ITG/GeneralSite/generalpage.asp?wpid=139&miid=127&RND=357743025/
Types d'aide offerte	Bourses / Etudes en Belgique ; Liens institutionnels ; Etudes / Recherche ; Vulgarisation du savoir interdisciplinaire
Types d'institutions recevables	<p>Instituts de santé publique ; Universités ; Laboratoires de référence ; Services du Ministère de santé ; Experts du secteur de la santé.</p> <p>L'IMT offre son expérience scientifique et technique et son assistance dans le cadre de toute activité ou institution régionale, nationale et internationale qui poursuit les mêmes objectifs</p>
Priorités thématiques de l'aide	<p>Dans le souci principal d'améliorer l'accès aux soins de santé pour tous dans le Sud, trois stratégies ont été mises au point pour encadrer la collaboration avec le Sud, c'est-à-dire permettre aux experts et aux institutions d'améliorer les soins de santé dans leur propre pays ou région :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>La stratégie individuelle</i> qui consiste en la formation avancée, l'interaction et le suivi des travailleurs de la santé et des scientifiques du Sud (courtes sessions de formation et cours dans le domaine de la santé, du contrôle des maladies, de la santé vétérinaire, du programme PHD, de l'e-learning, etc.). 2. <i>La stratégie institutionnelle</i> qui met l'accent sur le renforcement des capacités de, et en coopération avec, les institutions et les organisations du Sud.

Champ**Données****Groupes cibles**

Enseignants / Personnel académique ; Etudiants ; Chercheurs ; Populations démunies

Zone géographique

57% des dépenses totales dans le Sud sont consacrés à l'Afrique subsaharienne. L'accent est mis sur les programmes et la mise en réseaux institutionnels.

En Amérique Latine (28%), l'IMT travaille principalement à travers des institutions dans les pays limitrophes aux Andes (Pérou, Equateur, Bolivie) et à Cuba.

En Asie du Sud-Est (15%), l'IMT concentre ses activités sur le Cambodge et le Vietnam mais couvre les principales priorités régionales à travers les diversités à la fois des thématiques abordées que de réseaux mis en œuvre.

Procédure générale de demande d'aide

Il n'y a pas de procédure de demande pour les projets. L'IMT fait appel à ses partenaires ou cherche de nouveaux partenaires appropriés lors d'un appel d'offre organisé par un organisme tiers ou lors de l'introduction d'un nouveau programme auprès du Ministère Belge de Coopération au Développement.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Responsable Fonds Extérieurs :

Nom : Coenen, Jan

Adresse : Nationalestraat 155, 2000 Antwerpen

Tél : +32 3 247 62 37

Courriel : jcoenen@itg.be

Champ	Données
Organisation/ Institution	Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRScNB)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Pisani, Camille Rue Vautier 29, 1000 Bruxelles 02/ 627 42 11 02/ 627 41 13 Camille.Pisani@naturalsciences.be http://www.sciencesnaturelles.be/
Enoncé	<p>L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique est une institution fédérale belge. L'Institut développe d'importantes activités de recherche scientifique, il effectue des missions de service public et il s'ouvre à tous à travers le Muséum des Sciences naturelles.</p> <p>La recherche scientifique se concentre sur le domaine des sciences naturelles, tournée principalement vers l'étude de l'évolution, de la diversité et des écosystèmes. Ainsi, la taxonomie et la systématique prennent une part importante dans la recherche zoologique menée. Les collections scientifiques de l'institut totalisent 37 millions de spécimens et objets. La grande majorité est constituée des spécimens zoologiques, conservés à sec ou en liquide. Par ailleurs, l'Institut gère la plus grande bibliothèque d'histoire naturelle en Belgique (700 000 volumes, de dizaines de milliers de cartes, et plus de 250 000 photos et dias). L'Institut est en prise directe avec nombre de projets scientifiques impliquant la collaboration de multiples institutions, nationales et à travers le monde. Il offre également l'appui scientifique aux institutions et organismes publics et privés concernés par la gestion du patrimoine naturel, en particulier en application des conventions et législations régionales, fédérales, européennes et internationales. L'Institut diffuse la culture scientifique dans le domaine des Sciences naturelles par le biais des salles permanentes du Muséum des Sciences naturelles, des expositions temporaires et d'activités éducatives diverses.</p>
Documents de politique de référence publique	Livre blanc "Horizon 2005" : http://www.natuurwetenschappen.be/institute/missions/common/pdf/institute/livreblanc.pdf/
Types d'aide offerte	Recherche ; Appui scientifique : expertise, documentation, infrastructure, renforcement institutionnel ; Appui technique ; Vulgarisation
Types d'institutions recevables	Universités ; Instituts Scientifiques ; Administrations ; Cellules de politiques ; Etablissements scolaires (secondaire & primaire) ; Institutions privées
Priorités thématiques de l'aide	<p>La recherche scientifique dans le domaine des sciences naturelles est principalement consacrée à l'évolution, la diversité et les écosystèmes.</p> <p>L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et la Direction-Générale de la Coopération au Développement du gouvernement fédéral belge collaborent à une meilleure application du traité des Nations Unies en matière de diversité biologique dans les pays en voie de développement. Cela se fait grâce au renforcement des connaissances et à l'accès facilité à l'information disponible au sein de l'Institut.</p> <p>L'Institut soutient la gestion et le développement des domaines mentionnés plus haut en matière de collections, de bases de données, des bibliothèques spécialisées et des archives qui constituent une norme de référence de niveau national et international.</p>
Groupes cibles	Chercheurs en Belgique et à l'étranger ; Etudiants ; Ecoliers ; Administrations ; Cellules de politiques ; Services publics ; ONG ; Dans une moindre mesure : les institutions privées

Champ**Données****Zone géographique**

La Belgique et le reste du monde. L'IRScNB met l'accent sur les milieux terrestres et aquatiques.

Procédure générale de demande d'aide

Les demandes peuvent être adressées au Directeur-Général ou directement aux chercheurs. Si la demande de collaboration comporte une option à long terme, celle-ci devra faire l'objet d'un accord institutionnel ou non. Cet accord devra être conclu entre le Directeur-Général de l'Institut et le Directeur-Général dans un ministère ou une institution étrangers ou avec le président d'une ONG.

Information ou documentation requise

C'est variable. Les demandes des chercheurs individuels doivent être accompagnées d'un CV complet et être rédigées sur le papier à en-tête officielle de leur institution. Les demandes de soutien provenant d'un ministère, une université, un musée national ou une ONG doivent émaner de la Direction et être rédigées sur le papier à en-tête officielle de l'institution.

Durée de la procédure d'examen des demandes

Cela peut varier entre une réponse immédiate et six semaines d'attente après que la proposition a été introduite.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

- Auprès du Directeur-Général ;
- Auprès des différents chefs de départements ;
- Auprès des chercheurs individuels, des services de documentation ou d'éducation (pour des demandes simples).

Adresse : Rue Vautier 29,
1000 Bruxelles

Tél: +32 2 627 42 11

Courriel : Camille.Pisani@naturalsciences.be

Site Web : <http://www.sciencesnaturelles.be/>

Champ	Données
Organisation/ Institution	Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Gryseels, Guido Chaussée de Louvain 13, 3080 Tervuren 02/ 769 52 85 02/ 767 02 42 guido.gryseels@africamuseum.be http://www.africamuseum.be/
Enoncé	<p>Le Musée royal de l'Afrique centrale est une institution scientifique fédérale belge. Il est à la fois un musée et un institut de recherche. En tant qu'institut de recherche scientifique consacrée à l'Afrique, le Musée occupe une place importante sur la scène internationale. Dans sa déclaration de mission, le MRAC affirme que « le musée doit être un centre mondial de recherche et de diffusion des connaissances, consacré au passé et au présent des sociétés et de leurs environnements naturels en Afrique, et en particulier en Afrique centrale, afin de stimuler l'intérêt et d'assurer une meilleure compréhension de cette partie du monde par le grand public et la communauté scientifique, et de contribuer significativement, au moyen de partenariats, à son développement durable ».</p>
Documents de politique de référence publique	Plan quinquennal 2003-2007
Types d'aide offerte	Etudes / Recherches ; Bourses d'études ; Assistance technique ; Renforcement institutionnel ; Aide matérielle ; Programme de stage ; Activités visant à promouvoir la connaissance de l'Afrique auprès du public belge ; METAFRO Infosys (système d'information en ligne concernant les ressources belges en données relatives à l'Afrique centrale, à l'Angola, au Burundi et au Rwanda)
Types d'institutions recevables	Universités ; Centres de Recherche ; Centres de documentation ; Musées
Priorités thématiques de l'aide	<p>En matière de coopération internationale au développement, les priorités thématiques de coopération des quatre départements en charge de la recherche sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Département d'anthropologie culturelle avec les sections Ethnographie, Préhistoire et Archéologie, Ethnosociologie en Ethnohistoire, Linguistique et Ethnomusicologie. - Département de Zoologie africaine avec les sections Vertébrés, Entomologie et Vertébrés non-insectes. - Département Géologie et Minéralogie avec les sections Chimie du Milieu Naturelle, Géologie isotopique, Géodynamique et Ressources Minérales et Télétection et Géo-information. - Département Histoire et Economie Agricole et Forestière avec les sections Histoire du Temps colonial, Histoire du Temps présent, Economie agricole et forestière. <p>En outre, MRAC organise des programmes de stage s'adressant aux Africains. Il s'agit de stages individuels et de bourses pour l'étude des collections et dans les domaines d'expertise du Musée.</p>
Groupe cibles	Instituts de recherche ; Chercheurs en Afrique centrale

Champ**Données****Zone géographique**

L'accent porte sur l'Afrique centrale et plus particulièrement la RD Congo et le Rwanda.

En R.D. Congo, les instituts suivants sont ciblés :

- Musée National de Kinshasa ;
- Musée National de Lubumbashi ;
- Centre de Recherches Géologiques et Minières Kinshasa ;
- Université de Lubumbashi (Département de Géologie, Centre d'Etudes et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale) ;
- Université de Kinshasa (Centre d'Etudes Politiques) ;
- Académie des Beaux-arts de Lubumbashi.

Par ailleurs, une collaboration existe également avec des partenaires en dehors de l'Afrique centrale, tels que les Comores, le Sénégal et le Mali.

Procédure générale de demande d'aide

Une demande provenant d'un partenaire local du MRAC aussi bien qu'une idée d'un membre du personnel du MRAC suggérée à un partenaire local peuvent conduire à la rédaction d'un projet. Pour les autres cas, il existe des appels à programmes de stage et des possibilités de stage individuel.

Information ou documentation requise

Les projets doivent être rédigés selon un cadre logique.
Pour les programmes de stage, des formulaires d'inscription sur mesure seront utilisés.

Durée de la procédure d'examen des demandes

Un projet prend forme (depuis la demande jusqu'à l'approbation) en 6 à 9 mois.
Le délai d'obtention d'un stage (depuis la demande jusqu'à l'approbation) est de maximum 6 mois.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Musée Royal de l'Afrique Centrale
Adresse : Chaussée de Louvain 13, 3080 Tervuren
Tél : +32 2 769 53 42
Fax : +32 2 767 02 42
Site Web : <http://www.africamuseum.be/>

Champ	Données
Organisation/ Institution	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) - Programme Migration pour le Développement en Afrique (MIDA)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Raillant, Cécile Rue Montoyer 40, 1000 Bruxelles 02/ 282 45 75 MRFBusselsMIDA@ion.int http://www.midagrandslacs.org/
Enoncé	<p>En tant qu'une des principales organisations internationales de migration, l'OIM oeuvre avec ses partenaires de la communauté internationale afin de contribuer à répondre aux défis opérationnels grandissants que pose la gestion des migrations. L'OIM assiste les migrants autant que les gouvernements en leur fournissant des solutions et en organisant la mobilité des personnes ayant besoin d'une assistance en matière de migration internationale.</p> <p>Il contribue également à développer une meilleure compréhension des questions liées aux migrations et aide à trouver des moyens pour que les migrants puissent contribuer à l'économie et au développement social de leur pays d'accueil. La réalisation de ces objectifs se fera d'autant plus facilement que la migration sera gérée dans le respect de la dignité humaine et du bien-être des migrants.</p> <p>"Migration pour le Développement en Afrique" (MIDA) est un programme de renforcement des capacités de l'OIM, qui aide à mobiliser les compétences acquises par les ressortissants africains à l'étranger au bénéfice du développement du continent africain. L'objectif global du programme MIDA est le renforcement des capacités institutionnelles des gouvernements africains dans leurs actions de développement grâce au transfert de compétences et de ressources financières et autres d'Africains de la diaspora dans le cadre de programmes de développement en Afrique.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique MIDA : http://www.iom.int/mida/pdf/MIDA_strategy.pdf/ - MIDA Grands Lacs; Stratégie sectorielle en RD Congo : http://www.belgium.iom.int/mida2/mediapress/strategie%20%20RDC(6).doc/ - Rapport d'auto-évaluation MIDA Grands Lacs : http://www.iom.int/mida/pdf/GreatLakes1.pdf/
Types d'aide offerte	Transfert des compétences et des ressources financières et autres des Africains de la Diaspora ; Recrutement et formation du personnel ; Liens institutionnels ; Assistance technique
Types d'institutions recevables	Emplois dans le secteur public ; Emplois dans le secteur privé ; Institutions éducatives
Priorités thématiques de l'aide	<p>La mission principale du programme MIDA consiste au renforcement des capacités institutionnelles des gouvernements africains afin de leur permettre de mieux réaliser leurs objectifs de développement. MIDA entend remplir cette mission grâce au transfert de compétences pertinentes et des ressources financières et autres d'Africains de la diaspora dans un but de développement comme réponse à la fuite des cerveaux. MIDA a une stratégie générique aux configurations variées. L'OIM développe des projets spécifiques MIDA conçus selon le pays, la région et/ou le secteur d'activité (développement des capacités nationales, secteur privé, santé publique, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>MIDA Grands Lacs</i> : dans le cadre du programme MIDA pour les pays de la région des Grands Lacs (Rwanda, Burundi et RD Congo), OIM permet à des professionnels qui résident en Belgique de retourner (soit physiquement, soit virtuellement) dans leur pays d'origine et d'offrir une assistance technique à court terme ainsi qu'une expertise dans les domaines de l'agriculture, de la

Champ**Données**

finance, de l'ingénierie, de l'économie, de la protection de l'environnement, du social et des sciences de l'éducation.

- *MIDA Santé* : dans le cadre de ce projet, une base de données de tous les professionnels africains de la santé de chaque diaspora africaine selon leur domaine et le niveau de compétences. Après une phase d'identification, l'approche de MIDA permet de retirer un maximum de retombées positives des compétences en œuvre dans la diaspora. À travers des visites régulières et/ou des transferts virtuels des connaissances, MIDA Santé peut aider à améliorer les conditions de santé dans les pays africains.

Groupes cibles

Professeurs / Enseignants ; Chercheurs ; Etudiants ; Acteurs des secteurs privé et public ; Institutions gouvernementales ; Société Civile

Zone géographique

- Inscription au Programme Indicatif National MIDA (NIP): Bénin, Cape Vert, RD Congo, Ghana, Kenya, Rwanda, Ouganda.
- Les pays ayant fait la démarche officielle pour s'inscrire au programme NIP de MIDA : Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Liberia, Mali, Namibie, Nigeria.
- Les pays ayant marqué leur intérêt pour MIDA : Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger, Sao Tome et Principe, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Zambie.

Procédure générale de demande d'aide

Le Programme MIDA développe des mécanismes d'analyse des besoins dans les secteurs prioritaires de développement au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda. La consultation des instances gouvernementales et des forces vives des pays considérés, ainsi que des contacts suivis avec les partenaires de l'OIM, permettent d'établir le panorama le plus complet possible des secteurs qui souffrent d'un déficit de ressources qualifiées. Cet inventaire des besoins sera revu régulièrement et intégrera les plans stratégiques sectoriels pluriannuels. Ce processus permet d'identifier les employeurs susceptibles de bénéficier d'un transfert de compétences ou de ressources financières.

Parallèlement à l'analyse des besoins, le Programme MIDA met en place un mécanisme d'enregistrement des disponibilités des membres de la diaspora africaine. Par l'intermédiaire du site, les personnes originaires des pays des Grands Lacs et qui résident légalement dans un pays de l'Union Européenne peuvent manifester leur souhait de contribuer au développement de leur pays d'origine.

Un système de corrélation entre l'offre et la demande permet dès lors de mobiliser les ressources les plus qualifiées pour répondre aux besoins des structures actives sur le terrain. Dans un souci de pérennité, l'objectif du programme est également d'assurer la continuité de ces mécanismes de transferts et de mobilisation des Africains de l'extérieur. Ceux-ci devront être gérés directement par les Etats et les membres des diasporas au terme du programme MIDA Grands Lacs.

Information ou documentation requise

Formulaires à remplir :

- Pour les institutions demandeurs qui souhaitent bénéficier d'une assistance d'un ou plusieurs membres de la diaspora.
- Pour les membres de la diaspora qui posent leurs candidatures pour une demande bien précise d'une institution dans la région des Grands Lacs. Ces formulaires peuvent être téléchargé sur le site internet de MIDA.

Champ

Données

Champ	Données
Organisation/ Institution	Service Public Fédéral de Programmation Politique Scientifique (SPP Politique Scientifique)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Mettens, Philippe Rue de la Science 8, 1000 Bruxelles 02/ 238 34 11 02/ 230 59 12 www@belspo.be - philippe.mettens@belspo.be http://www.belspo.be/
Enoncé	<p>La Politique Scientifique fédérale relève de la compétence du Ministre Fédéral de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique.</p> <p>Elle a pour mission principale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation, l'exécution et l'évaluation de la politique scientifique et de ses prolongements, en particulier la mise en oeuvre, sur mandat du Gouvernement belge, de moyens scientifiques et techniques en appui des compétences de l'Autorité fédérale ; - La constitution d'une capacité d'expertise permanente au service de l'Autorité fédérale dans les domaines scientifiques et techniques ; - Le soutien aux établissements scientifiques fédéraux (parmi les lesquels le Musée royal de l'Afrique centrale et l'Institut royal des Sciences naturelles) dans leur gestion administrative, financière et matérielle et la coordination et la valorisation de leurs activités de recherche et de service public scientifique ; - La coordination de la politique scientifique aux plans fédéral, interfédéral et international ; y compris l'octroi des bourses à des chercheurs hautement qualifiés de régions spécifiques, leur permettant de travailler de six à douze mois dans une unité de recherche belge.
Types d'aide offerte	Recherche ; Bourses / Etudes en Belgique ; Renforcement des capacités d'expertise ; Liens institutionnels ; Financement direct ; Aide matérielle
Types d'institutions recevables	Centres de Recherches ; Universités ; Services Publics ; Entreprises privées (industries)
Priorités thématiques de l'aide	<p>Le champ d'action de la Politique Scientifique belge est très vaste. Les priorités thématiques sont établies dans des programmes thématiques pluriannuels. Ceux-ci répondent à des problématiques liées aux politiques des autorités publiques, à savoir la cohésion sociale, le développement durable et la société de l'information, qui constituent les priorités de l'aide.</p> <p>À travers les activités mises en oeuvre dans le domaine de la conservation et de la valorisation, les réseaux d'excellences et la recherche fondamentale et appliquée, la Politique Scientifique fédérale oeuvre en faveur des synergies au bénéfice du pays, de ses Communautés et des Régions.</p> <p>Les principaux projets pour les années à venir tels que repris dans l'accord de gouvernement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La modernisation des institutions scientifiques ; - Atteindre en 2010 l'objectif de 3% du PNB consacrés à la recherche - L'entrée de la Belgique dans l'espace de recherche européen ; - Le rapprochement entre la science et le grand public.
Groupes cibles	Scientifiques / Chercheurs ; Industriels ; Décideurs politiques ; Citoyens

Champ**Données****Zone géographique**

La Politique Scientifique Fédérale coordonne, au niveau fédéral, la préparation et le suivi du volet scientifique des accords bilatéraux de coopération économique, industrielle, scientifique et technologique que la Belgique a conclus avec un certain nombre d'Etats (Bulgarie, Chine, Pologne, Russie, Vietnam). Avec l'Argentine et France, la Belgique a conclu le 3 octobre 1997 un accord de coopération dans le domaine des activités spatiales.

Pour les bourses, les pays/chercheurs concernés proviennent de l'Europe orientale (non membres de l'UE), du Caucase et d'Asie centrale (Nouveaux Etats Indépendants de l'ex-URSS); de l'aire méditerranéenne (non-membres de l'UE) : nommément l'Egypte, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et la Turquie; d'Afrique centrale : nommément le Burundi, le Congo et le Rwanda et d'Amérique du Sud (sans préférence).

Procédure générale de demande d'aide

Dans le cadre de ses divers programmes, la Politique Scientifique Fédérale travaille sur base d'appels à propositions : http://www.belspo.be/belspo/home/calls/index_fr.stm/. Les demandes de bourses doivent être introduites auprès de la Politique Scientifique Fédérale par l'intermédiaire des promoteurs belges. La sélection a lieu une fois par an.

Information ou documentation requise

- Formulaire de soumission
- Marque d'intérêt : obligatoire dans le cadre de la soumission de proposition de recherche

Durée de la procédure d'examen des demandes

Variable.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Politique Scientifique Fédérale :
 Adresse : 8, Rue de la Science, 1000 Bruxelles
 Tél: 02/ 238 34 11
 Fax: 02/ 230 59 12
 Courriel: www@belspo.be
 Site Web: <http://www.belspo.be/>

Champ	Données
Organisation/ Institution	Vlaamse Interuniversitaire Raad - Universitaire Ontwikkelingssamenwerking (VLIR-UOS)
Données de contact	
<i>Personne de contact</i>	Verbrugghen, Kristien
<i>Adresse</i>	Square du Bastion 1a, 1050 Bruxelles
<i>Téléphone</i>	02/ 289 05 50
<i>Fax</i>	02/ 514 72 77
<i>Courriel</i>	vliruos@vliruos.be
<i>Site Web</i>	http://www.vliruos.be/
Enoncé	<p>Le VLIR-UOS est l'organe central de concertation entre les universités flamandes et les pouvoirs publics belges, responsable de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le secrétariat du VLIR-UOS est chargé de la gestion des programmes de la coopération universitaire au développement financés par le Ministre fédéral de la Coopération au Développement. Depuis peu, son champ d'action a été élargi aux écoles supérieures. Le VLIR-UOS couvre ainsi l'ensemble de la communauté académique flamande dans le domaine de la coopération universitaire au développement.</p> <p>L'objectif général du VLIR-UOS est d'apporter un soutien aux institutions d'enseignement et de recherche du Sud dans leur triple fonction d'enseignement, de recherche et de service à la société, afin qu'elles puissent se déployer dans leur propre pays et région, et se profiler comme moteur de développement par une coopération avec les universités flamandes. Le VLIR-UOS finance le développement et non directement les institutions.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Accords Généraux concernant le Développement de la Coopération entre l'Etat belge et les Universités Francophones - Déclaration de mission - Plan quinquennal 2003-2007 - Programmes annuels pour chacun de ses programmes
Types d'aide offerte	Etudes / Recherches ; Bourses / Etudes en Belgique ; Liens institutionnels
Types d'institutions recevables	Universités ; Centres et Instituts de recherche ; (pas d'écoles supérieures)
Priorités thématiques de l'aide	<p>Le VLIR-UOS accorde une priorité, mais pas exclusivement, aux thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche/renforcement des capacités ; - Planification stratégique/développement institutionnel ; - Recherche et formation supérieure ; - Développement du personnel ; - Capacité de gestion/gestion des systèmes d'information ; - Echange scientifique ; - Vulgarisation et application des résultats de la recherche.
Groupes cibles	Autorités académiques (recteurs, professeurs, ...) ; Enseignants / Personnel académique ; Chercheurs, Etudiants à l'étranger
Zone géographique	Tous les pays en voie de développement (considérés comme tels par l'OCDE) peuvent nouer des accords de coopération avec la Flandre. VLIR-UOS accorde la priorité aux pays depuis ceux qui relèvent de la catégorie des pays les moins avancés jusqu'aux pays au PNB peu élevé situés en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

Champ**Procédure générale de demande d'aide****Information ou documentation requise****Durée de la procédure d'examen des demandes****Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter****Données**

Le principe général est le suivant : ouverture d'un appel à projets suivi d'une sélection compétitive basée sur une appréciation/jugement de collègues (peer review).

VLIR-UOS a ses propres conditions pour chaque appel à projets lancé dans le cadre d'un programme. VLIR-UOS impose l'utilisation par les acteurs d'un projet du cadre logique (PCM) pour l'identification et la formulation de certains programmes/projets.

La sélection des propositions introduites pour les différents programmes est effectuée par des commissions de sélection composées de six membres désignés par les universités flamandes et de quatre membres externes. Leur avis contraignant est soumis à l'approbation du Bureau UOS. La procédure consistant à l'examen des demandes jusqu'à l'approbation finale de celle-ci prend de 6 mois à 1 an.

VLIR-UOS :

Adresse : Square du Bastion 1a, 1050 Bruxelles

Tél : +32 2 289 05 50

Fax : +32 2 514 72 77

Courriel : info@vliruos.be

Champ	Données
Organisation/ Institution	Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB) vzw
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Blockx, Willy Rue du Commerce 31, 1000 Bruxelles 02/ 209 07 99 02/ 209 07 98 willy.blockx@vvo.vlaanderen.be http://www.vvob.be/
Enoncé	<p>Le VVOB est une association sans but lucratif. Sa tâche principale consiste à apporter une assistance technique aux projets et aux programmes qui sont menés dans les zones en voie de développement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine en cogestion et ceci, grâce aux subsides accordés par les autorités flamandes et fédérales.</p> <p>Ceci se passe principalement à un niveau intermédiaire mais avec des liens importants avec la base et le niveau national.</p> <p>De cette manière, le VVOB compte apporter une contribution importante au renforcement des capacités locales et, par la même, au développement humain.</p> <p>A travers le développement humain, le VVOB entend stimuler la lutte contre la pauvreté et œuvrer en faveur du développement durable.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - "Draft Strategienota voor Onderwijssamenwerking tussen de Regering van de Democratisch Republiek Congo en VVOB, 2005-2007" - VVOB Beleidsnota milieu (version de travail) - Juni 2003: http://www.vvob.be/docs/20050914150950BWZK.doc - VVOB Note de politique sur le genre (en NL) – Novembre 2002: http://www.vvob.be/docs/20050914150911ZMEV.doc - VVOB note de politique sur le VIH/SIDA (en NL) - Juin 2003: http://www.vvob.be/docs/20050914150946NNPT.doc
Types d'aide offerte	Financement direct ; Assistance technique ; Aide matérielle
Types d'institutions recevables	Polytechniques ; Collèges techniques ; Ecoles normales ; Corps intermédiaires ou de surveillance
Priorités thématiques de l'aide	<p>Grâce à sa mission principale de renforcement des capacités, notamment via le renforcement des capacités de gestion et des capacités institutionnelles des organisations partenaires, le VVOB accorde une attention prioritaire à la formation de base et à l'enseignement professionnel. L'enseignement et la formation sont des axes fondamentaux du renforcement des capacités. Les projets d'enseignement et de formation se situent dans les secteurs suivants : agriculture et environnement, santé et bien-être, informatique et technologie, économie et emploi.</p> <p>Le VVOB est actif dans trois domaines prioritaires intersectoriels : le VIH/SIDA, l'Environnement et le Genre. Au Congo, le VVOB soutiendra en 2006 des programmes dans les sous-secteurs de l'enseignement de base et de l'enseignement technique. La durée, les organisations partenaires, les objectifs et les groupes-cibles restent encore à déterminer.</p> <p>Le budget global prévu pour 2006 s'élève à € 153 180,00. Il s'agit bien entendu d'un budget de lancement qui augmentera au cours de 2007.</p>
Groupe cible	Enseignants de l'enseignement primaire, secondaire et technique

Champ**Données****Zone géographique**

Dans le cadre du programme de la DGCD, le VVOB a porté son choix sur les pays d'Afrique Sub-saharienne et sur les pays les moins avancés (PMA), en cohérence avec la politique menée au niveau national par la Belgique. En Afrique, le VVOB est actif au Kenya, au Rwanda, en Zambie et au Congo. En Amérique Latine, il travaille en Equateur et au Suriname, et en Asie, il oeuvre au Cambodge et au Vietnam. Des interventions limitées sont en cours dans les centres de recherche internationaux aux Philippines, au Kenya, en Ouganda et au Zimbabwe.

Procédure générale de demande d'aide

Le VVOB n'accepte pas de demandes. Les partenariats prennent forme lors des phases de développement des programmes et des projets. Lors de la programmation des projets, une note de stratégie définit les orientations du programme. Les projets sont ensuite élaborés. A ce stade, on s'assure que tous les acteurs impliqués sont bien représentés, qu'ils participent aux négociations et qu'ils soient dûment informés et consultés.

Information ou documentation requise

Méthode « Project Cycle Management » (PCM)
 - Rapport d'identification
 - Rapport de formulation

Durée de la procédure d'examen des demandes

Une fois la décision prise de lancer un projet, le processus allant de l'identification, en passant par la rédaction puis la signature d'un accord peut durer de 6 à 12 mois.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Responsable Congo :
 Nom : Van Damme, Wouter
 Tél : +32 2 209 07 99
 Courriel : Wouter.VanDamme@vvob.vlaanderen.be

Champ	Données
Organisation/ Institution	Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Gendreau-Massaloux, Michèle B.P. 400 Succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Québec), Canada +1 514 343 66 30 +1 514 343 57 83 rectorat@auf.org http://www.auf.org/
Enoncé	L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est chargée de mettre sur pied et de consolider une communauté scientifique entre les pays francophones, leurs institutions académiques, leurs enseignants, leurs étudiants et leurs chercheurs. Depuis 1987, elle met en œuvre un ensemble de programmes destinés à créer une communauté scientifique francophone dans des domaines généraux d'intervention. Ce faisant, l'AUF fournit de l'aide au développement de l'enseignement supérieur, particulièrement en Afrique.
Documents de politique de référence publique	L'AUF dispose d'un document de politique de référence pour le public : L'AUF en Afrique.
Types d'aide offerte	Financement direct ; Assistance technique ; Liens institutionnels ; Aide matérielle ; Etudes / Recherches
Types d'institutions recevables	Universités ; Polytechniques ; Collèges techniques ; Ecoles normales ; Instituts et centres de recherche ; Corps intermédiaires ou de surveillance, p. ex. conseils nationaux de l'enseignement supérieur
Priorités thématiques de l'aide	Les principaux domaines d'intervention de l'AUF sont identifiés dans 8 programmes : - Renforcement institutionnel et scientifique des universités ; - Mobilité scientifique et universitaire ; - Soutien aux réseaux et structures associatifs ; - Technologies de l'information et de la communication et appropriation des savoirs ; - Développement et environnement ; - Langue française, francophonie et diversité linguistique ; - Aspects de l'Etat de droit ; - Actions déléguées dans le cadre des partenariats.
Groupes cibles	Enseignants / Personnel académique ; Etudiants à l'étranger ; Chercheurs
Zone géographique	L'aide est limitée aux pays francophones d'Afrique, du Monde arabe, d'Asie du Sud-est, d'Europe centrale et orientale et de la Caraïbe.
Procédure générale de demande d'aide	Marchés publics pour des programmes de formation et de recherche. Echanges d'enseignants et de chercheurs sur demande institutionnelle.
Durée de la procédure d'examen des demandes	3 à 6 mois pour l'examen de la recommandation d'une demande satisfaisante pour approbation et décision finale.

Champ

**Pour les demandes d'aide
et le dépôt des demandes,
contacter**

Données

Bureau Afrique Centrale de l'Agence :

Nom : Mbow, Soucabé

Adresse : Université de Yaoundé I

Faculté des sciences humaines

BP 8114 Yaoundé Cameroun

Tél : +237 223 97 45

Fax : +237 222 87 59

Courriel : afrique-centrale@auf.org

Champ	Données
Organisation/ Institution	Groupe de la Banque Mondiale (BM)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Site Web</i>	Wolfowitz, Paul 1818 H Street, NW, Washington, DC 20433 USA + 202 473 10 00 + 202 477 63 91 http://www.worldbank.org/
Enoncé	<p>Le groupe de la Banque Mondiale, qui est l'une des institutions spécialisées des Nations Unies, est une source vitale d'assistance financière et techniques destinée aux pays en voie de développement dans le monde. La Banque Mondiale est constituée de deux institutions de développement unique : la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (IRD) et l'Association Internationale pour le Développement (AID). La mission du groupe de la Banque Mondiale est de combattre la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie des gens dans les pays en développement. Ses services aident les pays à faible et à moyen revenus à réduire la pauvreté de leur population.</p> <p>La Banque Mondiale cherche à réduire le fossé qui existe entre les pays riches et les pays pauvres en utilisant les ressources des premiers pour assurer la croissance des seconds. La Banque, qui est l'un des principaux bailleurs d'aide au développement, appuie les efforts que déploient les gouvernements des pays en développement pour construire des écoles et des centres de santé, procurer eau et électricité, combattre les maladies et protéger l'environnement.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Transitional Support Strategy for the Democratic Republic of Congo (2004) : http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDS/IB/2005/03/09/000012009_20050309120753/Rendered/PDF/27751.pdf/ - Interim Poverty Reduction Strategy Paper for the Democratic Republic of Congo (2002) : http://poverty.worldbank.org/files/DRC_IPRSP.pdf/ - Le renouveau du système éducatif de la République Démocratique du Congo – Priorités et alternatives (2005)
Types d'aide offerte	Financement direct ; Aide matérielle ; Conseils de stratégie / Partage de connaissances ; Assistance technique ; Bourses d'études
Types d'institutions recevables	Institutions gouvernementales
Priorités thématiques de l'aide	<p>La Banque Mondiale participe à plus de 1 800 projets, couvrant pratiquement tous les secteurs et tous les pays en développement. Elle accorde une attention prioritaire aux Objectifs de développement pour le millénaire, qui fixent une série de buts à atteindre avant 2015, notamment dans les domaines de la scolarisation, de la mortalité infantile, de la santé maternelle, de la lutte contre les maladies et de l'accès à l'eau.</p> <p>La Banque Mondiale participe à de nombreux partenariats mondiaux mais accorde la plus haute priorité à la lutte contre le VIH/SIDA. Elle représente la plus importante source de financement à long terme des programmes de lutte contre le VIH/SIDA au monde.</p> <p>La Banque Mondiale aide à améliorer la gouvernance, la croissance économique, à lutter contre la pauvreté et à relever le niveau de vie de la population de RD Congo.</p> <p>L'aide destinée au Congo couvre les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture, pêche, foresterie ; - Education ; - Santé et autres services sociaux ; - Transports ; - Justice et administration publique.

Champ**Données****Groupes cibles**

Les populations démunies

Zone géographique

La BIRD cible son action sur les pays pauvres solvables à revenus moyens tandis que l'AID se concentre sur les pays les moins avancés dans le monde. La Banque Mondiale collabore avec plus de 100 pays, la moitié de son aide est destinée aux Pays d'Afrique subsaharienne.

Procédure générale de demande d'aide

- Les projets financés par la Banque Mondiale sont conçus et supervisés selon un cycle de projet bien documenté. Ce processus commence avec la préparation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et de la Stratégie d'Assistance au Pays. Dans un premier temps, le gouvernement consulte une large étendue de groupes locaux et combine cette consultation à une analyse extensive de la pauvreté dans la société et de la situation économique. Le gouvernement détermine ensuite ses propres priorités et définit les objectifs de réduction de la pauvreté sur une période de 3 à 5 ans. Ceux-ci sont repris dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ultérieurement, la Stratégie d'Assistance au Pays de la Banque mondiale (SAP) consistera le schéma d'assistance pour ce pays. Durant la phase d'identification, les équipes de la Banque Mondiale travaillent avec le gouvernement à l'identification des projets qui pourront bénéficier de financement en tant qu'objectifs de développement déterminés.
- Les demandes de bourses d'études (Master) peuvent se faire en ligne (<http://www.worldbank.org/>) ou par la poste. Pour les candidats qui posent leur candidature en ligne, ils devront télécharger le formulaire de demande de bourse et le renvoyer dûment rempli avec tous les documents requis car la version papier de la demande doit contenir des informations supplémentaires obligatoires.

Durée de la procédure d'examen des demandes

Variable.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Country Manager RD Congo:
 Nom: Ruhl, Onno
 Adresse: Avenue Wagenia, no. 4847
 Kinshasa/Gombe, DRC
 Tél: +243 994 90 08
 Fax: +243 997-5019
 Courriel: Oruhl@worldbank.org

Champ	Données
Organisation/ Institution	Centre International de Recherche pour le Développement (CIRD-Canada)
Données de contact	
<i>Personne de contact</i>	Directeur de programmes, Equité Economique et Sociale
<i>Adresse</i>	P.O. Box 8500, Ottawa, Canada, K1G 3H9
<i>Téléphone</i>	+1 613 236 61 63
<i>Fax</i>	+1 613 567 77 48
<i>Courriel</i>	info@idrc.ca
<i>Site Web</i>	http://www.idrc.ca/
Enoncé	Le Centre International de Recherches pour le Développement (CIRD) est une corporation publique créée par le gouvernement canadien afin d'aider les chercheurs et les communautés dans les pays en voie de développement à trouver des solutions à leurs problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Le CIRD met en réseau les gens, les institutions, et les idées afin d'assurer que les résultats de la recherche qu'il soutient et la connaissance que la recherche génère, soient équitablement partagés par tous ses partenaires, au Nord et au Sud. Dans ce contexte, il offre un soutien durable au développement de l'enseignement supérieur en Afrique en finançant des projets de recherche.
Documents de politique de référence publique	"Corporate Strategic Program Framework 2000-2005" : http://www.idrc.ca/cpf/30_intro.html/
Types d'aide offerte	Aides et appui technique pour la recherche
Types d'institutions recevables	Universités ; Polytechniques ; Collèges techniques ; Ecoles normales ; Universités libres ou organisations d'enseignement supérieur à distance ; Instituts et centres de recherche ; Corps intermédiaires ou de système de surveillance, p.ex. les conseils nationaux de l'enseignement supérieur
Priorités thématiques de l'aide	Le CIRD a défini dans le cadre de son assistance les priorités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Environnement et gestion des ressources naturelles ; - Equité économique et sociale ; - Technologies de l'information et de la communication pour le développement. Le Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale (BRACO), qui est chargé de mettre en œuvre la mission du CRDI dans la sous-région qui englobe la RD Congo, n'a que très peu d'activités dans le pays. En 2005, le CIRD a mené une étude exploratoire visant à apprécier la capacité de recherche et plus particulièrement, de gestion de projets de recherche au Congo, sur le plan des ressources humaines, de la capacité institutionnelle et des communications. L'objectif est de lancer à l'avenir divers projets.
Groupes cibles	La recherche est destinée à résoudre les problèmes de pauvreté.
Zone géographique	L'aide du CIRD n'est pas limitée à une région ou pays spécifique.
Procédure générale de demande d'aide	Contactez les Chefs d'équipe d'une des onze initiatives du programme.
Information ou documenta- tion requise	Proposition préliminaire de projet de recherche.
Durée de la procédure d'examen des demandes	Variable

Champ

**Pour les demandes d'aide
et le dépôt des demandes,
contacter**

Données

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale (BRACO) :

Adresse : BP 11007
Peytavin, Dakar, Sénégal
Tél : +221 864 00 00
Fax : +221 825 32 55
Courriel : jgerard@idrc.org.sn
Site Web : www.idrc.ca/braco/

Champ	Données
Organisation/ Institution	Commission Européenne
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Wilson, Barrie Rue de Genève 12; 1049 Bruxelles - Belgique 02/ 295 12 18 02/ 299 28 75 barrie.wilson@cec.eu.int http://www.europa.eu.int/comm/index_en.htm/
Enoncé	<p>L'objectif général de la Commission des Communautés Européennes en matière de coopération au développement est d'encourager un développement durable qui favorise l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement et l'intégration de ces derniers dans l'économie mondiale. Sa réalisation passe notamment par la mise en oeuvre de politiques qui contribuent à consolider la démocratie, l'Etat de droit, la bonne gestion des affaires publiques et le respect des Droits de l'homme. Plaçant la justice au coeur de ses politiques, la Commission donne la priorité à la défense des intérêts des pays en développement les plus défavorisés et des groupes de population les plus pauvres à l'intérieur des pays en développement plus avancés.</p> <p>Même si, de façon générale, la Commission n'offre pas de bourses d'études "Sud-Nord", l'éducation et la formation professionnelle sont précisément deux des grands axes prioritaires dans lesquels la Commission s'est engagée pour lancer un indispensable effort d'investissement en faveur des hommes en vue de développer leurs qualifications, leur créativité et leur souplesse d'adaptation. C'est dans cet état d'esprit que la Commission cherche à soutenir une coopération régionale "Sud-Sud" pour le développement de l'enseignement supérieur.</p>
Documents de politique de référence publique	Le document de politique publié par la Commission pour référence publique est intitulé Priorités Futures en Education.
Types d'aide offerte	Financement direct ; Assistance Technique ; Liens Institutionnels ; Aide matérielle ; Etudes / Recherches ; Encouragement à la formation et entretien de réseaux
Priorités thématiques de l'aide	Participation des femmes ; Etudes des questions portant sur la femme ; Recherche ; Renforcement des capacités ; Formation supérieure ; Enseignement à distance
Groupes cibles	La Commission cherche à encourager la coopération régionale.
Zone géographique	L'aide est réservée aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).
Procédure générale de demande d'aide	Les demandes d'aide doivent être adressées à la délégation de l'Union Européenne (UE) dans le pays concerné.
Information ou documentation requise	Un plan stratégique présenté sous forme d'un style de gestion du cycle des projets (Cadre Logique) est requis.
Durée de la procédure d'examen des demandes	Il faut généralement 6 à 20 semaines pour que les demandes soient examinées, et 3 à 8 mois pour qu'une demande satisfaisante soit recommandée pour approbation et une décision finale prise.

Champ

**Pour les demandes d'aide
et le dépôt des demandes,
contacter**

Données

La délégation de l'Union Européenne au Congo :

Nom : De Filippi, Carlo

Adresse : Immeuble BCDC, 14ième et 15ième étages;
Bld du 30 juin, Kinshasa/Gombe

Tél : +243 88 41 878 ; +243 081 18 946 690

Fax : +243 88 06 482

Courriel : mailto@delcod.cec.eu.int

Champ	Données
Organisation/ Institution	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Diouf, Jacques Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy +39 06 57051 +39 06 570 53152 FAO-HQ@fao.org http://www.fao.org/
Enoncé	<p>L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture joue le rôle de chef de file dans les efforts internationaux de lutte contre la faim.</p> <p>Atteindre la sécurité alimentaire pour tous est au cœur des efforts de la FAO - veiller à ce que les êtres humains aient un accès régulier à une nourriture de bonne qualité qui leur permette de mener une vie saine et active. Le mandat de la FAO consiste donc à améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales et contribuer à l'essor de l'économie mondiale.</p> <p>La FAO, qui est au service à la fois des pays développés et des pays en développement, est une tribune neutre au sein de laquelle tous les pays se réunissent sur un pied d'égalité pour négocier des accords et débattre de politiques. La FAO est également une source de savoir et d'informations. Elle aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, et à garantir une bonne nutrition pour tous.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre stratégique de la FAO (2000-2015) : http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/x3550f/x3550f00.htm - Textes fondamentaux de la FAO – Volume I et II – 2000 Edition : http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/003/X8700f/X8700f00.HTM/
Types d'aide offerte	Echange de connaissances ; Assistance technique ; Liens Institutionnels ; Offre d'avis ; Informer ; Vulgarisation
Types d'institutions recevables	Centres de recherche ; Organisations des paysans
Priorités thématiques de l'aide	Domaines prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture biologique ; - Biodiversité ; - Biosécurité ; - Biotechnologie ; - Changement climatique ; - Commerce ; - Ethique ; - Etudes mondiales ; - Genre ; - Gestion de l'information ; - Gestion durable des montagnes ; - Information géographique ; - Lutte contre la désertification ; - Opérations d'urgence ;

Champ**Données**

- Ravitaillement des villes ;
- Subsistance durable ;
- Système de production ;
- VIH/SIDA.

La FAO recherche à mettre l'information à la portée de tous, à partager l'expertise en matière de politiques, à servir de lieu de rencontre pour les Etats et à porter les connaissances sur le terrain.

Groupes cibles

Agriculteurs ; Populations démunies

Zone géographique

FAO compte 187 nations membres. Elle accorde la priorité aux pays à faible revenu et en déficit alimentaire ("low-income food-deficit" ou LIFDC).

Depuis sa création, le FAO a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70 pour cent des populations pauvres et affamées de la planète.

Procédure générale de demande d'aide

Le financement du programme de terrain de la FAO provient de deux sources principales :

- Le programme ordinaire (budget de base de l'Organisation, constitué par les contributions fixes des membres) ;
- Les ressources extra budgétaires reçues de donateurs multilatéraux et bilatéraux.

Les financements extra budgétaires se divisent en deux groupes :

- Le financement de projet s'effectue sur la base d'accords de projet détaillés conclus entre les donateurs et les pays bénéficiaires ;
- Le financement de l'approche programme s'effectue sur la base d'accords de partenariats stratégiques relativement flexibles.

Bien que la plupart des supports extra budgétaires pour le travail de la FAO tombe dans la première catégorie, le financement de l'approche programme devient de plus en plus important.

Information ou documentation requise

Le Service de développement du Programme de terrain (TCAP) coordonne les efforts de la FAO dans la mobilisation de ressources pour les pays membres en jouant à la fois le rôle de catalyseur et de facilitateur dans les partenariats avec les pays en développement, les gouvernements donateurs et les départements techniques de la FAO.

Voir : http://www.fao.org/tc/tca/funding_fr.asp/

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Représentant pour la RD Congo :

Nom : Spijkers, Ad

Adresse: PO Box 16.096, Kinshasa

Courriel : FAO-CD@fao.org

Site Web : <http://www.fao.org/countryprofiles/index.asp?iso3=COD&lang=en/>

Champ	Données
Organisation/ Institution	Fondation Ford
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Balan, Jorge 320 East 43rd Street , New York, NY 10017 USA +212 573 50 00 +212 351 36 77 office-of-communications@fordfound.org http://www.fordfound.org/
Enoncé	Le défi fondamental auquel chaque société est confrontée est de créer des systèmes politiques, économiques et sociaux susceptibles de promouvoir la paix, le bien-être humain et la durabilité de l'environnement dont dépend la vie. Pour faire face à ce défi, la Fondation Ford cherche à encourager les initiatives de ceux qui vivent et travaillent là où se trouvent les problèmes ; à promouvoir la collaboration entre les institutions à but non lucratif, les gouvernements et les entreprises et à encourager la participation des hommes et des femmes des différents communautés et niveaux de la société. La Fondation Ford est une source d'appui au développement de l'enseignement supérieur en Afrique.
Documents de politique de référence publique	Les rapports annuels de la fondation offrent des informations importantes à l'attention du public.
Types d'aide offerte	Liens institutionnels ; Etudes ; Recherches
Types d'institutions recevables	Universités ; Centres et instituts de recherche
Priorités thématiques de l'aide	L'action de la Fondation Ford repose sur trois programmes thématiques : Dans le programme Asset Building and Community Development (Renforcement des atouts et Développement de la communauté), l'accent est mis sur le développement économique, le développement des ressources et le développement humain et la santé reproductive. Le Peace & Social Justice Programme (Programme de Paix et de Justice sociale) s'adresse aux Droits de l'Homme, la coopération internationale, la bonne « gouvernance » et la société civile. L'Education, Media, Arts and Culture Program (EMAC), soit le Programme Education, Média, Arts et Culture, tente d'élargir les opportunités éducatives, de combattre les inégalités persistantes et d'améliorer les performances des étudiants. Il encourage les nouvelles formes de vitalité artistique et le développement de divers talents, particulièrement dans le domaine des arts de la scène, et il soutient la recherche de la connaissance et le savoir sur les thèmes de l'identité et la communauté. Le programme est subdivisé en trois champs : éducation, savoir et religion.
Groupes cibles	Etudiants ; Les femmes ; Les réfugiés
Zone géographique	L'aide de la Fondation Ford est limitée, en ce qui concerne l'Afrique, à l'Egypte, à la Gambie, au Ghana, à la Guinée, au Kenya, au Mali, au Mozambique, au Maroc, à la Namibie, au Nigeria, au Sénégal, à la Sierra Leone, à l'Afrique du Sud, à la Tanzanie, à la Tunisie, à l'Ouganda, et au Zimbabwe.
Procédure générale de demande d'aide	Avant d'adresser une demande de financement ou d'investissement dans le cadre d'un programme, il est recommandé d'adresser à la Fondation un courrier afin de s'assurer que la demande entre dans le cadre des intérêts et des modalités de financement de la Fondation Ford.

Champ**Information ou documentation requise****Durée de la procédure d'examen des demandes****Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter****Données**

Une lettre de demande reprenant les éléments suivants : objectif du projet, les problèmes et les questions que celui-ci abordera, des informations sur l'organisation en charge du projet, le budget global estimé et la durée.

Les candidats recevront dans les 6 semaines une première réponse indiquant si le projet entre dans le cadre des intérêts et des limites budgétaires de la Fondation. Cela demande est prise en considération pour l'octroi d'une bourse, le processus d'approbation est généralement finalisé en trois mois.

Le Bureau de la Fondation Ford le plus proche :

Adresse : Ford Foundation Nairobi (Afrique de l'Est)
P.O. Box 41081, 00100
Nairobi, Kenya

Tél : +254 20 271 04 44

Fax : +254 20 271 22 03

Courriel: fond-nairobi@fordfound.org

Champ	Données
Organisation/ Institution	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et l'Enseignement Supérieur (UNESCO)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Seddoh, Francisco (chargé de mission) Immeuble Losonia, Boulevard du 30 juin, BP 7248 KINSHASA I + 243 81 88 48 253 + 243 99 99 75 361 kinshasa@unesco.org; k.seddoh@unesco.org - http://www.unesco.org/ - http://portal.unesco.org/geography/en/ev.php-URL_ID=2333&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
Enoncé	<p>La constitution de l'UNESCO stipule que le but principal de l'organisation "est de contribuer à la paix et à la sécurité en encourageant la collaboration entre les nations à travers l'éducation, la science et la culture afin de renforcer le respect universel de la justice, du droit, des libertés fondamentales et des Droits de l'Homme déclarés pour les populations du monde sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, par la Charte des Nations Unies". En d'autres termes, l'UNESCO cherche à promouvoir "la poursuite sans limites de la vérité objective, l'échange libre des idées et de la connaissance", à travers le soutien des échanges internationaux de personnes actives dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture." L'UNESCO a toujours été un partenaire d'appui à l'enseignement supérieur en Afrique.</p>
Documents de politique de référence publique	<p>L'UNESCO a publié des documents sur "Le Changement et le Développement de l'Enseignement Supérieur", 1995 ; "Open and Distance Learning", 1997 ; et une "Déclaration et Cadre d'Action Prioritaire" adoptée par la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur en 1998. Pour plus de détails, visiter le site web de l'UNESCO à http://www.unesco.org/education/educprog/wche/index.html</p>
Types d'aide offerte	<p>Financement direct ; Assistance technique ; Liens institutionnels ; Aide matérielle (p.ex. livres, équipements, etc.) ; Etudes / Recherches ; Bourses d'études</p>
Types d'institutions recevables	<p>L'UNESCO fournit une aide directe aux institutions d'enseignement supérieur en Afrique, mais aussi aux Instituts et Centres de recherche ; Corps intermédiaires ou de surveillance, p.ex. conseils nationaux de l'enseignement supérieur.</p>
Priorités thématiques de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'éducation ; - Politique et plans d'éducation ; - Petite enfance ; - Enseignement primaire ; - Enseignement secondaire ; - Enseignement supérieur ; - Enseignement technique et professionnel ; - Enseignement scientifique et technologique ; - Alphabétisation ; - Education intégratrice ; - Santé à l'école et VIH-SIDA ; - Diversité culturelle et linguistique dans l'éducation ; - Formation des enseignants ; - Education en situation d'urgence, de crise et de reconstruction ; - Paix et Droits de l'homme ; - Education à la non-violence.

Champ**Données****Groupes cibles**

Enseignants / Personnel académique ; Etudiants à l'étranger ; Chercheurs ; Réfugiés ; Femmes

Zone géographique

L'aide de l'UNESCO n'est limitée à aucun pays ou région.

Procédure générale de demande d'aide

Les demandes d'aide doivent être déposées auprès des Commissions Nationales de l'UNESCO des Etats membres.

Information ou documentation requise

Une proposition de projet bien détaillée, une justification budgétaire et un appui écrit de la Commission Nationale pour l'UNESCO dans le pays du postulant.

Durée de la procédure d'examen des demandes

La durée de l'examen des demandes est généralement de 1 à 3 mois et 6 mois pour qu'une demande recevable soit recommandée et approuvée.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Au bureau congolais de l'UNESCO :

Nom : Seddoh, Francisco (chargé de mission)

Adresse : Immeuble Losonia, Boulevard du 30 juin, BP 7248 KINSHASA I

Tél : +243 81 88 48 253

Fax : +243 99 99 75 361

Courriel : kinshasa@unesco.org

Champ	Données
Organisation/ Institution	Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)
Données de contact <i>Personne de contact</i> <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> <i>Fax</i> <i>Courriel</i> <i>Site Web</i>	Bittner, Gary 1300 Pennsylvania Ave., N.W., Washington, DC +1 202 712 15 56 +1 202 216 32 29 gbittner@usaid.gov http://www.usaid.gov/
Enoncé	<p>L'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) dépend du Centre de Développement des Capacités Humaines pour atteindre ses objectifs de "Renforcement des Capacités Humaines à travers l'Education et la Formation". Le centre soutient les actions sur le terrain de même que la recherche et fournit un leadership technique pour aider les nations et les bureaux opérationnels à améliorer l'éducation et la formation et contribuer au développement stable et démocratique des pays avec des économies de marché vigoureuses et des familles bien instruites et en bonne santé.</p> <p>Le Centre de Développement des capacités humaines s'occupe de fournir un appui aux initiatives significatives visant à encourager le développement humain dans les pays en voie de développement. Il est le fer de lance de USAID et a été créé afin de promouvoir le développement humain comme outil de croissance. Il s'est engagé à améliorer la qualité de la vie des populations à travers le monde en contribuant à l'amélioration de l'apprentissage et de la performance. A cette fin, il apporte un soutien considérable au développement de l'enseignement supérieur en Afrique.</p>
Documents de politique de référence publique	<ul style="list-style-type: none"> - Integrated Strategic Plan DR Congo 2004-2008 : http://pdf.dec.org/pdf_docs/PDABZ455.pdf - « USAID : Partenariat Communautaire pour l'Enseignement Supérieur »
Types d'aide offerte	Financement Direct ; Assistance Technique ; Liens Institutionnels ; Aide Matérielle ; Etudes / Recherches
Types d'institutions recevables	Universités ; Polytechniques ; Collèges techniques ; Enseignement supérieur à distance ; Ecoles normales ; Instituts et centres de recherche ; Corps intermédiaires ou de surveillance (p.ex., conseils nationaux de l'enseignement supérieur)
Priorités thématiques de l'aide	<p>L'USAID accorde son aide à des thèmes prioritaires particuliers, selon les objectifs stratégiques de ses missions résidentes. Tous les thèmes suivants sont susceptibles d'être concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences et technologies ; - Participation des femmes/études des questions relatives aux femmes ; - Agriculture/développement rural ; - Questions environnementales/sciences de l'environnement ; - Gouvernance/Droits de l'Homme ; - Recherche/renforcement de la capacité ; - Planification stratégique/développement institutionnel ; - Recherche et formation supérieure ; - Développement du personnel ; - Capacité de gestion/gestion de systèmes d'information ; - Sciences de l'information et informatique ; - Enseignement à Distance ; - Accès à l'enseignement supérieur des groupes défavorisés.

Champ**Données****Groupes cibles**

En général, l'aide de l'USAID au développement de l'enseignement supérieur en Afrique ne cible pas de bénéficiaires particuliers. Cependant, elle a d'autres initiatives spéciales qui ciblent des groupes spécifiques.

Zone géographique

USAID est représentée dans 25 pays en Afrique, 19 pays en Asie et au Moyen-Orient, 28 pays en Europe et au Proche-Orient ainsi que dans 19 pays d'Amérique centrale et d'Amérique Latine. L'agence travaille dans les pays où elle n'est pas représentée en examinant les dossiers au cas par cas.

Procédure générale de demande d'aide

Les demandes d'aide doivent être envoyées aux missions résidentes d'USAID : <http://www.usaid.gov/> ; au Bureau Mondial de l'USAID/Centre de Développement des Capacités Humaine : http://gaia.info.usaid.gov:80/educ_training/ ; au Bureau Afrique d'USAID : <http://www.usaid.gov/braco/>

Information ou documentation requise

Pour de plus amples informations sur la documentation requise, visiter le site web d'USAID : <http://www.aascu.org/> ou <http://www.government.ncat.edu.idp/>

Durée de la procédure d'examen des demandes

La durée de l'examen des demandes dépend du cycle de financement. Cependant, il faut compter 6 mois pour qu'une demande recevable soit recommandée pour approbation et une décision finale prise.

Pour les demandes d'aide et le dépôt des demandes, contacter

Mission résidence :

Nom : Hellyer, Robert
 Adresse : 198 Isiro Avenue, Kinshasa / Gombe, DR Congo
 Tél : +243 817 00 57 01
 Fax : +243 880 32 74

Tome 2

Projets

Tome 2

Projets

Bailleurs de fonds

Institution congolaise

Discipline scientifique

Tome 2 Table des matières

Projets

1

Bailleurs de fonds

Institution congolaise

Discipline scientifique

APEFE

-	Centre Agro-Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK)	61
-	Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK); Campus Numérique Francophone de Kinshasa (CNF)	63
-	Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	65
-	Institut Facultaire des Science de l'Information et de la Communication (IFASIC); Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK); Université de Lubumbashi (UNILU)	67-70
-	Institut Supérieur Pédagogique Technique de Kinshasa (ISPT/Kinshasa)	71
-	Instituts Techniques Médicaux (ITM)	73
-	Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	75
-	Université de Lubumbashi (UNILU)	
-	- Sciences sociales	77
-	- Sciences biomédicales	79

CIUF-CUD

-	Institut Supérieur Agrovétérinaire (ISAV)	81
-	Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP/Bukavu)	
-	- Sciences sociales & Sciences exactes	83
-	- Sciences biomédicales	85
-	Université Catholique de Bukavu (UCB)	87
-	Université Catholique de Graben (UCG)	89
-	Université de Kinshasa (UNIKIN)	
-	- Sciences sociales	91-96
-	- Sciences exactes	97
-	- Sciences appliquées	99
-	- Sciences biomédicales	101-108
-	Université de Lubumbashi (UNILU)	
-	- Sciences sociales	109-114
-	- Sciences sociales & biomédicales	115
-	- Sciences exactes & biomédicales	117
-	- Sciences exactes	119-122
-	- Sciences appliquées	123
-	- Sciences biomédicales	125-136

DGCD/DGOS

-	ERAIFT	137
-	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)	141
-	Institut National des Etudes et de la Recherche Agricole (INERA)	
-	- Sciences sociales & exactes	143
-	- Sciences sociales, exactes & biomédicales	145
-	- Sciences biomédicales	147-150
-	Ministère du Développement Rural (MDR)	151

IMT/ITG

-	Institut National de Recherche Biomédicale (INRB)	153-158
-	Laboratoire Nationale de Référence du Sida (LNRS)	159

Bailleurs de fonds**Institution congolaise
Discipline scientifique****IRScNB/KBIN**

- Université de Kisangani (UNIKIS) 163-166

MRAC/KMMA

- Centre de Recherches Géologiques et Minières (CRGM); Université de Lubumbashi (UNILU) 167
- Université de Kinshasa (UNIKIN) 169
- Université de Kinshasa (UNIKIN); Université de Lubumbashi (UNILU) 171
- Université de Lubumbashi (UNILU); Centre d'Etudes et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale (CERDAC) 173

OIM-MIDA

- Cellule MIDA RD Congo 175

SPP Politique Scientifique

- Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) 177
- *Nihil (institut inconnu)* 179

VLIR-UOS

- Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK) 181
- Centre des Recherches en Sciences Naturelles (CRSN) 183
- Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK) 185-188
- Université de Kinshasa (UNIKIN)
 - Sciences sociales & biomédicales 189
 - Sciences sociales 191
 - Sciences exactes & biomédicales 193
 - Sciences exactes 195
 - Sciences appliquées 197-202
 - Sciences biomédicales 203-220
- Université de Kinshasa (UNIKIN); Cliniques Universitaires de Kinshasa (CUK) 221
- Université de Kinshasa (UNIKIN); Université Catholique de Bukavu (UCB) 223
- Université de Kinshasa (UNIKIN); Université de Lubumbashi (UNILU) 225
- Université de Kinshasa (UNIKIN); Université du Bas-Zaïre 227
- Université de Kisangani (UNIKIS) 229-234
- Université de Lubumbashi (UNILU) 235
- Université de Mbuji-Mayi (UM); Institut Supérieur Pédagogique de Mbuji-Mayi (ISP/Mbuji-Mayi) 237

**Bailleurs de Fonds internationaux
Agence Universitaire de la Francophonie**

- Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK); Campus Numérique Francophone de Kinshasa (CNF) 239
- Université de Lubumbashi (UNILU)
 - Sciences humaines 241
 - Sciences exactes 243

Tome 2 Table des matières

Projets

2

Institution congolaise

Bailleurs de fonds

Discipline scientifique

Celulle MIDA RDCongo	175
Centre Agro-Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK)	61
Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK)	181
Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK); Campus Numérique Francophone de Kinshasa (CNF)	
- Bailleur de fonds belge: APEFE	63
- Bailleur de fonds international: AUF	239
Centre de Recherches Géologiques et Minières (CRGM)	167
Centre des Recherches en Sciences Naturelles (CRSN)	183
Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	67
ERAIFT	137
Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK)	185-188
Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)	
- Bailleur de fonds belge: DGCD / DGOS	141
- Bailleur de fonds belge: SPP Politique Scientifique	177
Institut Facultaire des Science de l'Information et de la Communication (IFASIC)	69-72
Institut National de Recherche Biomédicale (INRB)	153-158
Institut National des Etudes et de la Recherche Agricole (INERA)	143-150
Institut Supérieur Agrovétérinaire (ISAV)	81
Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP/Bukavu)	83-86
Institut Supérieur Pédagogique Technique de Kinshasa (ISPT/Kinshasa)	73
Laboratoire Nationale de Référence du Sida (LNRS)	159-162
Ministère du Développement Rural (MDR)	151
Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	75
Université Catholique de Bukavu (UCB)	87
Université Catholique de Graben (UCG)	89
Université de Kinshasa (UNIKIN)	
- Bailleur de fonds belge: CIUF-CUD	
- Sciences sociales	91-96
- Sciences exactes	97
- Sciences appliquées	99
- Sciences biomédicales	101-108
- Bailleur de fonds belge: MRAC / KMMA	169
- Bailleur de fonds belge: VLIR-UOS	
- Sciences sociales	189-192
- Sciences exactes	193-196
- Sciences appliquées	197-202
- Sciences biomédicales	203-216
<i>Nihil (institut inconnu)</i>	217-220
Université de Kinshasa (UNIKIN), Cliniques Universitaires de Kinshasa (CUK)	221
Université de Kinshasa (UNIKIN), Université Catholique de Bukavu (UCB)	223
Université de Kinshasa (UNIKIN), Université de Lubumbashi (UNILU)	171, 225
Université de Kinshasa (UNIKIN), Université du Bas-Zaïre	227
Université de Kisangani (UNIKIS)	
- Bailleur de fonds belge: IRScNB/KBIN	163-166
- Bailleur de fonds belge: VLIR-UOS	229-234

Institution congolaise

Bailleurs de fonds

Discipline scientifique

Université de Lubumbashi (UNILU)	
- Bailleur de fonds belge: APEFE	77-80
- Bailleur de fonds belge: CIUF-CUD	
- Sciences sociales	109-116
- Sciences exactes	117-122
- Sciences appliquées	123
- Sciences biomédicales	125-136
Bailleur de fonds belge: VLIR-UOS	235
- Bailleur de fonds international: AUF	241-244
Université de Lubumbashi (UNILU), Centre d'Etudes et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale (CERDAC)	173
Université de Mbujimayi, ISP	237

Tome 2 Table des matières

Projets

3

Discipline scientifique

Institution congolaise

Bailleurs de fonds

Sciences humaines

- Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK)
 - VLIR - UOS 181
- Université de Mbuji-Mayi (UM); Institut Supérieur Pédagogique de Mbuji-Mayi (ISP/Mbuji-Mayi)
 - VLIR - UOS 237
- Université de Lubumbashi (UNILU)
 - Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) 241

Sciences sociales

- Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK)
 - VLIR - UOS 185-188
- Institut Facultaire des Science de l'Information et de la Communication (IFASIC); Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK); Université de Lubumbashi (UNILU)
 - APEFE 67-70
- Institut Supérieur Pédagogique Technique de Kinshasa (ISPT/Kinshasa)
 - APEFE 71
- Université Catholique de Bukavu (UCB)
 - CIUF - CUD 87
- Université de Kinshasa (UNIKIN)
 - CIUF - CUD 91-96
- Université de Kinshasa (UNIKIN)
 - MRAC / KMMA 169
 - VLIR - UOS 191
- Université de Lubumbashi (UNILU)
 - APEFE 77
 - CIUF - CUD 109-114
- Université de Lubumbashi (UNILU); Centre d'Etudes et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale (CERDAC)
 - MRAC / KMMA 173

Sciences sociales & exactes

- Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK); Campus Numérique Francophone de Kinshasa (CNF)
 - APEFE 63
- Institut National des Etudes et de la Recherche Agricole (INERA)
 - DGCD / DGOS 143
- Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP/Bukavu)
 - CIUF - CUD 83

Sciences sociales & biomédicales

- Institut Supérieur Agrovétérinaire (ISAV)
 - CIUF - CUD 81
- Université de Kinshasa (UNIKIN)
 - VLIR - UOS 189
- Université de Lubumbashi (UNILU)
 - CIUF - CUD 115

Discipline scientifique**Institution congolaise****Bailleurs de fonds****Sciences sociales, exactes & biomédicales**

- Institut National des Etudes et de la Recherche Agricole (INERA)
- DGCD / DGOS 145

Sciences exactes

- Centre de Recherches Géologiques et Minières (CRGM); Université de Lubumbashi (UNILU)
- MRAC / KMMA 167
- Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
- SPP Politique Scientifique / POD 177
- *Nihil (institut inconnu)*
- SPP Politique Scientifique / POD 179
- Université de Kinshasa (UNIKIN)
- CIUF - CUD 97
- VLIR - UOS 195
- Université de Kinshasa (UNIKIN); Université de Lubumbashi (UNILU)
- MRAC / KMMA 171
- VLIR - UOS 225
- Université de Lubumbashi (UNILU)
- CIUF - CUD 119-122
- Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK); Campus Numérique Francophone de Kinshasa (CNF)
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) 239
- Université de Lubumbashi (UNILU)
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) 243

Sciences exactes & biomédicales

- Université de Kinshasa (UNIKIN)
- VLIR - UOS 193
- Université de Lubumbashi (UNILU)
- CIUF - CUD 117

Sciences appliquées

- Université de Kinshasa (UNIKIN)
- CIUF - CUD 99
- VLIR - UOS 197-202
- Université de Lubumbashi (UNILU)
- CIUF - CUD 123

Sciences biomédicales

- Centre Agro-Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK)
- APEFE 61
- Centre des Recherches en Sciences Naturelles (CRSN)
- VLIR - UOS 183
- Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)
- APEFE 65
- ERAIFT
- DGCD / DGOS 137
- Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
- DGCD / DGOS 141

Discipline scientifique
Institution congolaise
Bailleurs de fonds

-	Institut National de Recherche Biomédicale (INRB)	
-	- IMT / ITG	153-158
-	Institut National des Etudes et de la Recherche Agricole (INERA)	
-	- DGCD / DGOS	147-150
-	Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP/Bukavu)	
-	- CIUF - CUD	85
-	Instituts Techniques Médicaux (ITM)	
-	- APEFE	73
-	Laboratoire Nationale de Référence du Sida (LNRS)	
-	- IMT / ITG	159-162
-	Ministère du Développement Rural (MDR)	
-	- DGCD / DGOS	151
-	Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	
-	- APEFE	75
-	Université Catholique de Graben (UCG)	
-	- CIUF - CUD	89
-	Université de Kinshasa (UNIKIN)	
-	- CIUF - CUD	101-108
-	- VLIR - UOS	203-216
-	Université de Kinshasa (UNIKIN); Cliniques Universitaires de Kinshasa (CUK)	
-	- VLIR - UOS	221
-	Université de Kinshasa (UNIKIN); Université Catholique de Bukavu (UCB)	
-	- VLIR - UOS	223
-	Université de Kinshasa (UNIKIN); Université du Bas-Zaïre	
-	- VLIR - UOS	227
-	Université de Kisangani (UNIKIS)	
-	- IRScNB / KBIN	163-166
-	- VLIR - UOS	229-234
-	Université de Lubumbashi (UNILU)	
-	- APEFE	79
-	Université de Lubumbashi (UNILU)	
-	- CIUF - CUD	125-136
-	- VLIR - UOS	235
	<i>Nihil (discipline inconnue)</i>	
-	Cellule MIDA RD Congo	
-	- OIM - MIDA	175
-	Université de Kinshasa (UNIKIN)	
-	- VLIR - UOS	217-220

3

Discipline scientifique

Institution congolaise

Bailleurs de fonds

Tome 2

Projets

Bailleurs de fonds

Institution congolaise

Discipline scientifique

APEFE

Champ	Données
Titre du projet	Amélioration de la sécurité alimentaire de Kinshasa par la professionnalisation des producteurs agricoles urbains au sein du Centre Agro-Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK)
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cgri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Centre Agro-Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK) (asbl de droit congolais)
Contact promoteur local	Tél : +243 99 24 852 - cavtk@ic.cd
Autres partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage (MAPE) - Institut Supérieur Agro - Vétérinaire de Kinshasa (ISAV) - Université de Kinshasa (UNIKIN) - Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) - Comité national des ONGD (CNONGD) via le Réseau d'Agriculture urbaine de Kinshasa (RAUKIN) - La Région wallonne, à travers la Division des Relations Internationales de la Région Wallonne (DRI) - Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx) - Institut Vétérinaire Tropical de l'Université de Liège (IVT)
Localisation	Kinshasa (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education - Recherche - Vulgarisation Renforcement institutionnel ; Aide matérielle : véhicule
Discipline	Général : B 000 - Sciences Biomédicales Spécifique : B 006 - Agronomie
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la sécurité alimentaire de Kinshasa par l'appui à certaines filières de production : contribuer à l'auto-provisionnement alimentaire. - Développer un pôle de formation permettant aux producteurs agricoles de la région de Kinshasa de renforcer leurs capacités en gestion technique et économique de leur exploitation. - La mise en œuvre d'un programme de vulgarisation au profit de l'entrepreneuriat agricole congolais.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - L'encadrement d'un noyau pilote d'acteurs de l'agriculture à Kinshasa. - L'élaboration d'un programme de formation professionnelle en exploitation. - L'élaboration de documents de vulgarisation et d'articles dans la revue du CAVTK « Troupeaux et Cultures des Tropiques » relatant les actions locales et à destination de l'entrepreneuriat agricole congolais. - La mise en place d'un programme de formation continue de technique et de gestion pour les producteurs agricoles et les cadres des ONGD du secteur.
Groupes cibles	Agents de vulgarisation ; Producteurs-pilotes ; Agriculteurs et éleveurs urbains ; Population urbaine de Kinshasa

Champ**Données**

Année de référence
Année de finalisation
Durée de l'action

01/12/2005
 29/02/2008
 27 mois

Input prévu

*Ressources
 Humaines*

- Un coopérant de longue durée: un ingénieur agronome, bio-ingénieur ou équivalent, orientation en agronomie tropicale ou en science et productions animales avec formation ou expérience dans un ou plusieurs domaines suivants : enseignement ou formation professionnelles à destination d'adultes ; communication ; gestion et comptabilité d'une entreprise (PME) ; sociologie. Une expérience dans un projet d'encadrement ou de vulgarisation auprès de producteurs agricoles.
- Un collaborateur issu du Ministère de l'Agriculture pour la vulgarisation.

Véhicule

Un véhicule pour les déplacements sur le terrain au plus près des producteurs.

Output prévu

*Personnel technique/
 administratif formé ou
 en formation*

Une structure de formation permanente des acteurs du secteur, tant dans le domaine technique qu'économique sera mise sur pied : organisation de sessions de formation de courte durée pour la petite et moyenne agro-industrie et les ONG d'encadrement pour renforcer les capacités de gestion technique et économique des producteurs agricoles.

*Méthodologie conçue et
 appliquée*

Une structure de production d'outils de vulgarisation adaptés aux problèmes et au contexte spécifique de l'agriculture urbaine soutiendra les institutions de formation professionnelle et les ONG d'encadrement.

Budget

€ 92.885,88

Synergie

- Ce projet se déroule en synergie avec d'autres interventions de l'APEFE qui contiennent des programmes de formation continue : « Développement des PME » (2002) et « Mise en place d'une structure d'appui technique au secteur privé en RDC » (2000).
- L'Institut Supérieur Agro-Vétérinaire de Kinshasa (ISAV) serait le partenaire privilégié étant donné qu'elle propose un programme de recherche-action au terme duquel ont été formés des techniciens agro - vétérinaires (ex. sortie d'une cinquantaine de ces techniciens spécialisés en juin 2005).
- La Faculté des Sciences agronomiques de l'Université de Kinshasa (FSA-UNI KIN) est un partenaire du projet plus orienté vers la formation des formateurs étant donné que sa structure académique ne lui permet pas de former des techniciens spécialisés mais plutôt de proposer le recyclage et la formation continue.
- Le Comité National des ONGD (CNOGD) via le Réseau d'Agriculture urbaine de Kinshasa (RAUKIN) offre une meilleure implantation de l'intervention dans la profession.
- La Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx) et l'Institut Vétérinaire Tropical de l'Université de Liège (IVT) apportent, à travers le programme de la Coopération Universitaire au Développement (CUD), un appui technique via la présence de professeurs et d'experts ainsi qu'un appui financier et matériel grâce au financement de programmes de recherche-action.
- La Division des Relations Internationales de la Région Wallonne (DRI) appuie directement l'asbl CAVTK dans son fonctionnement local.

Champ	Données
Titre du projet	Appui au développement de compétences en matière de mise en œuvre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et de gestion de réseaux informatiques au Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et de la Recherche (CEDESURK)
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cgri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK) - Campus Numérique Francophone de Kinshasa (CNF)
Contact promoteur local	Manuana, Jean-Pierre - Tél : +243 99 82 75 489 ; +243 89 77 964 - manuana@cedesurk.refer.org Kasajima, Motonobu - Tél : +243 81 51 76 949 - motonobu.kasajima@auf.org; info@cd.refer.org - http://www.cd.refer.org/
Autres partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire - Recherche scientifique et technologique - Commission Interuniversitaire Francophone - Commission Universitaire au Développement (CIUF-CUD) - L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) - Communauté Wallonie-Bruxelles - Les institutions universitaires, de l'enseignement supérieur et de la recherche de Kinshasa et de Lubumbashi
Localisation	Kinshasa (v.) - Lubumbashi (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education - Recherche - Vulgarisation Renforcement institutionnel ; Infrastructure : Equipements scolaires et informatiques
Discipline	Général : P 000 - Sciences Exactes ; S 000 - Sciences Sociales Spécifique : P 001 - Mathématique (Informatique) ; S 270 - Pédagogie et didactique, bibliothéconomie
Objectif général	Redynamiser la recherche et l'enseignement supérieur en République démocratique du Congo.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la promotion et l'usage des TIC dans les pratiques pédagogiques et de recherche : développement de plate-forme d'autoformation et d'enseignement à distance, accès à la base de données, accès aux publications scientifiques plus récentes, uniformisation et mise en commun des catalogues des bibliothèques de la RDC. - Accroître la compétence des cadres universitaires dans l'installation de systèmes informatiques aptes à assurer des plate-formes de diffusion des TIC.

Champ**Données****Groupes cibles**

Enseignants ; Chercheurs ; Etudiants ; Population de la RDC grâce à une meilleure formation des enseignants, des techniciens et des cadres

Année de référence

01/2003

Année de finalisation

12/2007

Durée de l'action

60 mois

Input*Infrastructure*

- Mise en place et gestion du réseau informatique du CEDESURK et du Campus Numérique Francophone (CNF), dont le parc informatique a été complété en 2004 et 2005 sur un site d'environ 1000 m2.
- En 2006, deux nouveaux centres informatiques ont été rendus opérationnels : une infrastructure technique, logistique et administrative d'accueil d'étudiants à distance est assurée.

Ressources humaines

2 coopérants permanents

Output*Personnel technique/
administratif formé ou
en formation*

- Formation de l'homologue local : pour la prise en charge des frais d'inscription à la formation à distance UTICEF organisée par l'Université de Strasbourg, en partenariat avec les Universités de Lausanne et de Mons-Hainaut dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et la communication pour l'enseignement et la formation.
- 350 participants ont participé à des formations aux TIC.

*Méthodologie conçue et
appliquée*

- 5 projets de travaux universitaires sont mis en ligne (cours en ligne, site internet de professeurs, revues électroniques scientifiques).
- L'uniformisation des catalogues de bibliothèque est en cours.
- En plus de son rôle comme centre de documentation, le CEDESURK constitue un lieu de formation unique à Kinshasa en matière de TIC destiné aux agents des services publics, enseignants ou chercheurs.

Budget

€ 145.763,52

Synergie

- Ce projet entre dans le cadre d'un ancien projet intitulé « Centre de documentation de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche de Kinshasa, CEDESURK ». Au cours de ce projet, la Communauté Wallonie-Bruxelles, la Commission Interuniversitaire Francophone (CIUF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ont créé une bibliothèque et un accès aux ressources virtuelles.
- La Communauté française de Belgique a signé, pour une période de dix ans, une convention de soutien en faveur du CEDESURK. Cette convention recouvre certaines ressources d'investissement et de fonctionnement ainsi qu'un programme d'échanges d'experts.
- La Commission Universitaire pour le Développement (CUD) apporte un soutien en ressources matérielles et en ressources humaines (missions de formation - bibliothéconomie).
- L'Agence Universitaire de la Francophonie a installé le CNF de Kinshasa en juin 2003 et organise, par son intermédiaire, des formations variées, notamment en matière de NTIC (Voir p. 239)
- Grâce au Campus Numérique de Kinshasa, des étudiants peuvent s'inscrire à une formation à distance : UTICEF organisée par l'Université de Strasbourg, en partenariat avec les Universités de Lausanne et de Mons-Hainaut dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et la communication pour l'enseignement et la formation.

Champ	Données
Titre du projet	Appui technique et méthodologique au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) pour la mise en œuvre d'une politique nationale de sensibilisation, de recrutement et de fidélisation des donneurs de sang bénévoles
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Université de Liège (ULg) - Service d'Immuno-Hématologie
Contact promoteur belge	Sondag, Danièle (Prof.) - daniele.sondag@ulg.ac.be
Nom de l'institution congolaise	Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)
Contact promoteur local	Musongela Lumbila, J.P. (Docteur)
Autres partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale - Global Fund via la Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) - Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - Ministère de la Santé (RD Congo)
Localisation	Kinshasa (v.) - Nord-Kivu (pr.) - Sud-Kivu (pr.) - Katanga (pr.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education - Vulgarisation Renforcement des capacités ; Aide matérielle : équipement / laboratoire
Discipline	Général : B 000 - Sciences Biomédicales Spécifique : B 007 - Médecine, humains et vertébrés
Objectif général	Contribuer à la lutte contre les maladies transmissibles par le don de sang en augmentant la sécurité transfusionnelle.
Objectif spécifique	Le prélèvement d'unités de sang de qualité et en quantité suffisante auprès des donneurs de sang bénévoles est en augmentation.
Groupes cibles	Les populations qui ont recours au don de sang ; Les donneurs de sang
Année de référence	01/2004
Année de finalisation	12/2006
Durée de l'action	36 mois
Input <i>Laboratoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel national - Infrastructure
<i>Ressources Humaines</i>	1 coopérant permanent APEFE

Champ**Données****Output**

*Personnel académique
formé ou en formation*

- 20 formateurs ont été formés
- 30 pairs recruteurs ont été formés
- 50 pairs recruteurs ont été recyclés
- Un mécanisme pour gérer les collectes mobiles et les collectes en poste fixe est mis en place
- Les outils de communication sont élaborés, testés et diffusés
- Un document de politique nationale de recrutement et de fidélisation des donneurs bénévoles de sang est finalisé et validé

Budget

€ 85.866,61

Synergie

En 2005, suite aux recommandations, un nouveau cadre logique a été approuvé, portant sur le suivi et la formation de pairs-recruteurs et de formateurs, sur l'élaboration de documents de références et sur la mise en œuvre d'un programme de coopération Sud/Sud avec le Service National de Transfusion Sanguine du Bénin.

Champ	Données
Titre du projet	Renforcement structurel des entreprises de presse radio congolaises
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cgri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Institut Facultaire des Science de l'Information et de la Communication (IFASIC) Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK) - Faculté de Communications sociales Université de Lubumbashi (UNILU) - Département de communication sociale et de journalisme
Contact promoteur local	Ekambo Dua Senge, Jean-Christien (Recteur IFASIC) - Tél : +243 99 49 327 Budim'Bani Yambu, François-Xavier (FCK (doyen FCS)) - Tél : +243 81 333 0620 ; +243 89 32 420 - budimbani@yahoo.fr Kaumba Lufunda (recteur UNILU) - Tél : +243 23 48 202 - Fax : +1 801 340 1326 - http://www.unilu.net/
Autres partenaires du projet	- Ministère de la Presse et Information - Haute Autorité des Médias - L'Institut Panos Paris (IPP) - La Fondation HIRONDELLE (cf. radio OKAPI) - L'institut congolais pour l'audiovisuel (ICA) - Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression française (CIRTEF)
Localisation	Kinshasa (v.) - Lubumbashi (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education Renforcement des capacités : professionnalisation des radios congolaises
Discipline	Général : S 000 - Sciences Sociales Spécifique : S 260 - Psychologie (Sciences de Communication & Journalisme)
Objectifs généraux	- Contribuer à soutenir le débat démocratique en renforçant la liberté de la presse. - Contribuer à la consolidation de la société grâce à une presse audiovisuelle professionnalisée. - Contribuer à renforcer les échanges d'information entre la capitale et les provinces et donc contribuer au processus de réunification du pays.
Objectif spécifique	Augmenter la quantité d'émission traitant du processus électoral de manière libre et indépendante dans la grille d'information de radios publiques et privées de Kinshasa et de Lubumbashi.
Groupes cibles	Journalistes ; Société Congolaise

Champ**Données**

Année de référence
Année de finalisation
Durée de l'action

01/07/2006
 30/06/2009
 36 mois

Output

*Personnel académique
 formé ou en formation*

Les instituts supérieurs et universitaires de formation organisent, au sein de leurs cursus de formation initiale, les pratiques professionnelles nécessaires à la découverte et la pratique du métier de journaliste.

*Méthodologie conçue ou
 appliquée*

Ce projet renforcera la capacité de production et le professionnalisme de la presse radio en RD Congo ; il contribuera à l'amélioration de la qualité de la production ; il assurera une plus grande autonomie de la gestion des productions et une meilleure acceptation des productions ainsi que l'adéquation de l'offre de formation aux exigences des médias modernes.

Budget

€ 22.614,40

Synergie

La volonté de l'APEFE de renforcer le personnel des entreprises de presse radio doit être resituée dans le contexte global d'intervention de l'APEFE dans le domaine de l'information, et plus précisément de la presse écrite, depuis 2002. Voir Projet « Renforcement des compétences des professionnels de la presse écrite » (Voir : p. 69)

Champ	Données
Titre du projet	Renforcement des compétences des professionnels de la presse écrite
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cgri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Institut Facultaire des Science de l'Information et de la Communication (IFASIC) Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK) - Faculté de Communications sociales Université de Lubumbashi (UNILU) - Département de Communication sociale et de Journalisme
Contact promoteur local	Ekambo Dua Senge, Jean-Christien (recteur IFASIC) - Tél : +243 99 49 327 Budim'Bani Yambu, François-Xavier (FCK) - Tél: +243 81 333 0620 ; +243 89 32 420 - budimbani@yahoo.fr Kaumba Lufunda (recteur UNILU) - Tél : +243 23 48 202 - Fax : +1 801 340 1326 - http://www.unilu.net/
Autres partenaires du projet	- Ministère de la Presse et Information - Haute Autorité des Médias - Les journaux partenaires
Localisation	Kinshasa (v.) - Lubumbashi (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education Infrastructure ; Formation
Discipline	Général : S 000 - Sciences Sociales Spécifique : S 260 - Psychologie (Sciences de Communication & Journalisme)
Objectifs généraux	- Contribuer à soutenir le débat démocratique en renforçant la liberté de la presse - Participer à la consolidation de la société grâce à une presse écrite professionnalisée. - Contribuer à renforcer les échanges d'information entre la capitale et les provinces et donc contribuer au processus de réunification du pays. - Contribuer à structurer la profession pour que celle-ci s'organise et qu'à terme, émergent de véritables entreprises de presse dignes de ce nom.
Objectifs spécifiques	- Améliorer la qualité éditoriale (écriture, organisation des rubriques, hiérarchie des sujets traités, choix du visuel,...) au sein des journaux bénéficiaires par l'organisation des séminaires de formation professionnalisante. - La présence in situ d'un formateur qui peut apporter sur une longue période (environ 6 semaines) son expérience, en participant chaque jour à la vie du journal. - Appui matériel.
Groupes cibles	Journalistes ; Société congolaise

Champ	Données
Année de référence Année de finalisation Durée de l'action	01/02/2003 31/01/2008 60 mois
Input <i>Infrastructure</i>	<p>L'IFASIC (en 2003), FCK (en 2004) et le Département de communication sociale et de journalisme de l'UNILU (en 2005) ont bénéficié d'un appui matériel qui leur a permis d'équiper une salle de micro-édition et de renforcer leur bibliothèque par l'acquisition chacune d'une centaine d'ouvrages.</p>
<i>Ressources humaines</i>	Coopérant APEFE de longue durée : De Boeck, Philippe
Output <i>Personnel académique formé ou en formation</i>	<p>Les compétences des formateurs de journalistes au sein des instituts supérieurs et universitaires de formation ont été renforcées : 24 professeurs et assistants ont participé à des séminaires de recyclage. Ces activités de formation ont eu lieu en 2004 à destination des enseignants de l'IFASIC et de la Faculté des Communications sociales des FCK, sur les thèmes « organisation de la rédaction et du secrétariat de rédaction » et « gestion financière et marketing de l'entreprise de presse ».</p>
<i>Personnel technique/administratif formé ou en formation</i>	<p>Formation des journalistes professionnels, des journalistes responsables éditoriaux, des correspondants régionaux par des séminaires à l'IFASIC, aux FCK et au Département de Communication et de Journalisme de l'Université de Lubumbashi. Les formations touchent aux domaines suivants : secrétariat de rédaction ; services commerciaux et management ; direction de la rédaction, rédaction en chef et correspondants locaux ; mise en page et illustration ; site web du journal.</p>
Budget	€ 55.966,46 (Bailleur de fonds : Agence Intergouvernementale de la Francophonie)
Synergie	A la suite de ce projet, APEFE a mis pour 2006 un nouveau projet sur pied : « Renforcement structurel des entreprises de presse radio congolaises » (Voir : p. 67)

Champ	Données
Titre du projet	Appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle (AETP) – Phase 2 : Extension à tout le territoire national
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cagri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Institut Supérieur Pédagogique Technique (ISPT) de Kinshasa
Contact promoteur local	Sprimont, Fabrice - Tél : +243 99 99 14 741 - Fax : +243 99 99 15 371 - apefe@walbru.cd
Autres partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les instituts de formation pédagogique du pays - Le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) - Direction de l'enseignement technique et professionnel (ETP) - Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) - La Coopération Technique Belge (CTB) - L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
Localisation	Kinshasa (v.) - Provinces non suivies par le projet précédent, à savoir Kasai-Occidental (pr.) - Kasai-Oriental (pr.) - Equateur (pr.) - Orientale (pr.) - Sud-Kivu (pr.) - Nord-Kivu (pr.) - Maniema (pr.) - Katanga (pr.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education Formation professionnelle et politique de l'éducation
Discipline	Général : S 000 - Sciences Sociales Spécifique : S 270 - Pédagogie et didactique
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la lutte contre la pauvreté en renforçant le système de formation professionnelle. - Contribuer au développement économique de la RD Congo. - Contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation technique et professionnelle.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer demain de techniciens capables de participer à la reconstruction nationale ; développer une formation plus pratique des diplômés de l'enseignement technique A3 et A2 ; définir et tester des programmes de formation répondant aux besoins du tissu socio-économique congolais dans des écoles pilotes pour les filières de mécanique générale, mécanique automobile, menuiserie, mécanique machines-outils, électricité, construction, informatique. - Renforcer le potentiel de formation de l'ISPT en lui fournissant des outils didactiques modernes qu'elle sera en mesure de capitaliser et de démultiplier. Les professeurs de l'ISPT bénéficieront ainsi d'un programme de mise à niveau. - Rendre ces formations accessibles à d'autres institutions. - Permettre à terme, de pérenniser le processus de rencontre et de dialogue entre les répondants nationaux de l'AIF, relais de l'expertise au niveau de la Banque des Savoirs Francophones (BSF).
Groupes cibles	Les enseignants ; les étudiants ; les élèves qui suivent une formation technique ou professionnelle dans l'enseignement secondaire

Champ**Données**

Année de référence
Année de finalisation
Durée de l'action

02/10/2005
 30/09/2008
 36 mois

Input prévu

Sources humaines

- Une mission de l'APEFE de longue durée (coordinateur pédagogique) chargée d'identifier d'abord les besoins en équipements et en matériel didactique et ensuite de définir les actions de formation de formateurs appropriées.
- 16 missions de courte durée en vue d'assurer les actions de recyclage des enseignants et de formation de formateurs.

Output prévu

*Personnel technique/
 administratif formé ou
 en formation*

- Des équipes nationales seront formées pour alimenter et animer la BSF : la chaîne éditoriale (processus de mise en ligne et de validation des informations) et la chaîne de l'animation seront mises en place et fonctionneront. 10 cadres du système éducatif congolais ont participé aux formations spécifiques - 40 articles publiés après validation par la chaîne éditoriale.
- Les formateurs de formateurs (enseignement supérieur technique) seront recyclés dans les matières ciblées : 3 sessions de formation seront organisées à l'ISPT.
- Les formateurs des écoles pilotes seront formés à l'application des nouveaux programmes : chaque école-pilote bénéficiera du passage d'un formateur pour les filières des matières ciblées.
- Les chefs d'atelier et les formateurs seront formés à l'utilisation et à la maintenance du matériel fourni.

Rapports / Publications

Les besoins en formation pour les matières de mécanique générale, mécanique automobile, menuiserie, mécanique machines-outils, électricité, construction, informatique seront précisés dans les écoles pilotes : un document d'orientation pédagogique du projet et de cartographie des besoins en formation dans les écoles pilotes sera disponible.

*Méthodologie
 conçue et appliquée*

Des programmes de formation répondant aux besoins des employeurs sont définis pour les matières de mécanique générale, mécanique automobile, menuiserie, mécanique machines-outils, électricité, construction, informatique seront disponibles pour les écoles pilotes. Les programmes de cours seront revus et actualisés au terme de l'année scolaire 2004 - 2005.

Budget

€ 51.029,75

Synergie

- Ce projet est la continuation d'un premier projet intitulé « Projet d'Appui à l'enseignement technique et professionnel » (2004- 2005) a conjugué les efforts de la CTB et de l'APEFE.
- La Banque Mondiale a soutenu le Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire pour l'acquisition de matériel didactique. L'ISPT a ainsi pu obtenir du matériel de qualité, complémentaire à celui remis par l'APEFE. Les enseignants n'ont cependant pas reçu de formation technique ou pédagogique qui permettrait d'assurer l'utilisation performante de ces équipements. L'appui APEFE vient donc parfaitement à point pour combler cette lacune.

Champ	Données
Titre du projet	Renforcement, par la formation et l'appui à la gestion des ressources humaines, des écoles en sciences infirmières du Ministère de la Santé en RD Congo
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cgri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	8 Instituts Techniques Médicaux (ITM)
Contact promoteur local	Nsenga Mikanda, Christine - Direction de l'Enseignement des Sciences de la Santé (Ministère de la Santé) - Tél : +243 99 56 658 - dess@ic.cd
Autres partenaires du projet	- Association pour le Renforcement de l'Enseignement et de l'Apprentissage en Santé (ARE@ Santé) - Ecole Supérieure de l'Enseignement Infirmier (ISEI) - Haute Ecole Léonard de Vinci
Localisation	Kinshasa (v.) : 3 écoles ; Kisantu (v.)/Bas-Congo (pr.) : 1 école ; Lubumbashi (v.) : 2 écoles ; Goma (v.)/Nord-Kivu (pr.) : 2 écoles
Type d'action <i>Description courte</i>	Education Ce projet se déroule en trois phases dont chacune a ses propres caractéristiques : - La première phase a permis d'ancrer institutionnellement la réflexion sur des méthodes et des approches innovantes en formation et en planification. - La seconde phase a permis la construction participative d'un nouveau programme basé sur l'approche par compétences et l'entrée de la mise en œuvre pilote du processus. - L'enjeu de la troisième phase réside dans le renforcement des compétences et dans le suivi de la mise en œuvre de la réforme.
Discipline	Général : B 000 - Sciences Biomédicales Spécifique : B 007 - Médecine, humains et vertébrés
Objectif général	Contribuer à améliorer les soins de santé primaires en RDC et renforcer l'autonomie de ses acteurs.
Objectifs spécifiques	- Améliorer la qualité de la formation initiale de l'enseignement des sciences infirmières (niveau A2) dans 4 sites pilotes de la RDC. - Organiser des recyclages pour les formateurs des sites pilotes.
Groupes cibles	Professionnels de l'éducation (infirmiers et enseignants infirmiers de niveau A2) ; Professionnels de la santé ; Population
Année de référence	01/01/2001
Année de finalisation	31/12/2007
Durée de l'action	84 mois

Champ	Données
Input <i>Ressources Humaines</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Un coopérant de courte durée de ARE@-Santé - Un coopérant de courte durée de l'ISEI - Expertise locale : un expert santé au niveau local en tant que responsable sectoriel Nursing pour la RD Congo
<i>Infrastructure</i>	Matériel didactique à l'apprentissage des techniques de soins et à leur maintenance accessible en quantité et en qualité sur les lieux de pratiques des 8 écoles pilotes
Output <i>Rapports /Publications</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Guide pour les formateurs en pédagogies actives (avec ARE@ Santé à distance) - Stratégie d'extension cohérente aux ressources, aux normes sanitaires et aux normes éducatives propres à la réforme, est assurée : <ul style="list-style-type: none"> o données quantitatives sur les ressources humaines en santé (RHS) et en éducation (RHE) o rapports d'analyse sur les RHS et les RHE o document de proposition pour une stratégie d'extension
<i>Personnel académique formé ou en formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Formations pédagogiques pour le personnel des IMT, afin de les permettre de superviser l'intervention et de relayer les innovations apportées à un niveau supérieur qui vise notamment la réforme des programmes. - Réhabilitation des structures de formation.
<i>Institutionnel</i>	<ul style="list-style-type: none"> - L'émergence d'un pool de formateurs organisé en une Cellule de Recherche en Education et Formation (CREFFSS) a permis d'étendre l'impact de la formation vers d'autres écoles et provinces. - Création d'un Centre de Ressources Documentaires (CRD) : l'accessibilité aux ressources documentaires pour les divers publics cibles de la réforme et leur maintenance sont assurés. - Production des ressources et outils pédagogiques de la réforme : les productions pédagogiques sont rendues accessibles dans le Centre de Recherche Documentaire.
<i>Méthodologie conçue et appliquée</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un nouveau programme d'enseignement infirmier, inclus le cadre juridique et l'implantation de la réforme de l'Enseignement en Sciences de Santé du Ministère de la Santé dans 8 écoles pilotes de la RD Congo. Ce travail a été fait sur base d'un processus participatif et représentatif au cours de cinq ateliers animés par des experts en pédagogie (plus particulièrement l'approche par compétences selon Xavier Roegiers) et en sciences infirmières de la Haute Ecole Léonard de Vinci (ISEI) et par ARE@ Santé pour le volet promotion de la santé et santé publique. - Le dossier d'instruction a été élaboré dès le départ sur base d'une approche systémique en planification (voir article dans http://www.human-resources-health.com/content/2/1/16). - L'évaluation du nouveau programme est assurée à travers la mise en œuvre d'un comité de suivi de la mise en œuvre de la réforme et une gestion de cycle de qualité participative et systémique (GCQPS).
Budget	€ 221.400,00
Synergie	Une intervention similaire développée à Lubumbashi (2003) a été fusionnée au processus et a pu bénéficier des activités en cours à Kinshasa.

Champ	Données
Titre du projet	Renforcement institutionnel et structurel des formations en éducation sanitaire du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cgri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)
Contact promoteur local	Bahati, Etienne - Tél : +243 880 79 73 ; +243 895 92 37 ; +243 98 226 617 - erbahati@yahoo.fr
Autres partenaires du projet	- La Fondation Damien - L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
Localisation	Kinshasa (v.) - les formations concernent désormais l'ensemble des 22 coordinations du PNLT à l'intérieur de la RD CONGO
Type d'action <i>Description courte</i>	Education Renforcement institutionnel ; Aide matérielle
Discipline	Général : B 000 - Sciences Biomédicales Spécifique : B 007 - Médecine, humains et vertébrés
Objectif général	Contribuer au contrôle de la tuberculose en RD Congo et en finalité à son éradication.
Objectif spécifique	Cette intervention doit apporter un renforcement durable des connaissances et du savoir-faire des agents de terrain en matière de prise en charge de la tuberculose (médecins, infirmiers, techniciens de laboratoire) : l'IEC (information, éducation, communication) et les prestations de soins de santé aux malades de la tuberculose seront plus efficaces.
Groupes cibles	Malades de la tuberculose et leurs proches ; Le personnel des 22 coordinations du PNLT
Année de référence	09/2003
Année de finalisation	02/2006
Durée de l'action	30 mois
Input <i>Ressources humaines</i>	Un coopérant APEFE sur place : De Coster, Barbara
<i>Véhicule</i>	Un véhicule acheté
Output <i>Rapports /Publications</i>	Conception et édition de brochures et de documents de sensibilisation.

Champ

*Personnel technique/
administratif formé ou en
formation prévu*

Budget**Synergie****Données**

Séminaires de formation et de recyclage dans 4 provinces : Province orientale, Equateur, Katanga, Maniema :

- +/- 70 acteurs (infirmiers, laborantins, médecins) liés au Programme National de Lutte contre la Tuberculose ont été formés au module tuberculose, au module sur le laboratoire.
- +/- 50 enseignants des instituts supérieurs techniques et médicaux de RD Congo ont reçu une information concernant la tuberculose.

€ 105.272,34

- La Fondation Damien met à la disposition de la coopérante : un bureau, la documentation scientifique et technique disponible sur le sujet ainsi que la logistique pour le travail bureautique et le déplacement. Elle est membre du Comité de suivi technique.
- L'Organisation Mondiale de la Santé est le partenaire technique du Programme National de Lutte contre la Tuberculose dans l'ensemble de ses activités, au travers de « Global Fund », Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.
- L'année 2006 devrait voir se consolider le développement, entre cette intervention et celle qui vient en appui au Centre National de Transfusion Sanguine CNTS (Voir : p. 65), d'une action transversale, c'est-à-dire sur l'ensemble des programmes verticaux dépendant de la Direction Epidémiologie, Médecine Préventive et Grandes Endémies (4e Direction), action qui nous permettra également d'envisager le renforcement des outils d'éducation sanitaire de la 11e Direction du Ministère de la Santé.
- L'intervention vise également le renforcement du processus de formation initiale au sein des ITM (Instituts Techniques Médicaux). On a pu constater une carence de formation qui handicape lourdement la mise en place de services de santé performants. L'intervention s'efforcera de renforcer le module consacré à cet enseignement et complétera ainsi l'action de renforcement menée par l'APEFE dans la formation des infirmiers A2 (Voir : p. 73).
- A noter que la VIème Direction de l'Enseignement des Sciences de Santé organisera les activités requises au renforcement des formateurs des ITM.

Champ	Données
Titre du projet	Lutte contre la délinquance et la marginalisation par la création d'un centre de formation professionnelle permanente de cadres dans le secteur de la criminologie
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cgri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Université de Lubumbashi (UNILU) - Ecole de Criminologie - Centre d'Etudes et de Formations en Criminologie et Droits de la Personne (CEFOCRIM)
Contact promoteur local	Kaumba Lufunda - unilu@unilu.ac.cd - http://www.unilu.ac.cd/
Autres partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Lubumbashi (UNILU) - Observatoire du Changement Urbain (OCU-UNILU) - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) - Les militants des Droits de l'homme et les milieux associatifs ; les professionnels de la justice pénale ; les spécialistes de l'étude scientifique de la délinquance et des comportements problématiques ; les intervenants sociaux dans les secteurs de la prévention, de la répression ou du traitement des délinquants.
Localisation	Lubumbashi (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education - Recherche - Vulgarisation Renforcement institutionnel : Création d'un centre de recherche ; Aide matérielle : bibliothèque
Discipline	Général : S 000 - Sciences Sociales Spécifique : S 110 - Droit
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au renforcement de l'Etat de droit en République Démocratique du Congo et à la bonne gouvernance. - Soutenir la reconstitution du tissu sanitaire global des espaces minés par des traumatismes multiformes. - Diversifier les capacités de reconstruction de la société congolaise. - Renforcer les capacités à faire valoir ses droits. - Promouvoir l'émancipation des populations marginalisées.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un Centre d'Etudes et de Formation en Criminologie et Droits de la Personne (CEFOCRIM). - Concevoir et mettre en place, d'une part, des formations continues spécifiques pour les divers groupes de professionnels concernés qui œuvrent dans le domaine de la prévention et du traitement des diverses formes de marginalisation des populations et, d'autre part, des formations pour des chercheurs. Le CEFOCRIM complète l'offre de formation de l'Ecole de Criminologie.
Groupes cibles	Enseignants ; Chercheurs ; Etudiants ; Population congolaise

Champ**Données**

Année de référence
Année de finalisation
Durée de l'action

01/11/2005
 31/12/2008
 38 mois

Input prévu

Infrastructure

Le Centre d'Etudes et de Formations en Criminologie et Droits de l'Homme sera doté d'une bibliothèque.

Ressources Humaines

Une coopérante APEFE de longue durée : Van Hamme, Françoise.

Output prévu

Rapports /Publications

- Toutes les catégories de populations marginalisées seront recensées et décrites.
- Une étude sur les processus de marginalisation sera publiée.

Personnel académique formé ou en formation

Formation des chercheurs et enseignants : l'intégration des pratiques professionnelles à la formation de type supérieur.

Personnel technique/ administratif formé ou en formation

- Sur base du diagnostic des principaux problèmes de marginalisation à Lubumbashi et dans la province du Katanga, un programme de modules thématiques de formation sera élaboré. Un espace permanent de concertation (dont l'atelier participatif de mai 2005 sur le thème 'Stratégies d'émancipation des populations marginalisées déviantes ou exclues dans la province du Katanga' en était la première session) sur les pratiques professionnelles en matière de criminologie et des Droits de l'homme viendra compléter ce dispositif de formation continue tout en assurant un dialogue entre les différents protagonistes du terrain de la délinquance et de la marginalité.
- Le Centre apportera aux ministères en charge de la justice et de l'intérieur une contribution à la mise en place de la formation des personnels du système pénal.

Méthodologie conçue et appliquée

Un espace permanent de concertation sur les pratiques professionnelles en matière de criminologie et de Droits de l'homme sera instauré. Organisation des sessions annuelles pour les Assises provinciales des Droits de l'homme et de la personne.

Budget

€ 102.996, 39

Synergie

Ce projet est étroitement lié à celui du CUD-PIC « Première Ecole de criminologie en République Démocratique du Congo » (Voir : p. 109). Lancé en 2004, le projet CUD vise l'ouverture de la première Ecole de Criminologie en République Démocratique du Congo, localisée à Lubumbashi. Il appuie la mise en place du cadre général d'enseignement en finançant principalement les investissements en travaux et équipements prioritaires ainsi que la prise en charge des frais de fonctionnement du démarrage de l'Ecole. D'autre part, il concentre son appui sur l'organisation d'un cursus d'enseignement professionnalisé de deuxième et troisième cycles par des missions d'appui scientifique et par le financement de bourses de stages en Belgique ou sur place.

Les moyens demandés à l'APEFE (d'une part, un expert présent à Lubumbashi et des moyens permettant de réaliser les recherches nécessaires à une connaissance suffisante des situations problématiques, et d'autre part, d'organiser des sessions de formation des professionnels) ne sont aucunement couverts par le projet de la CUD. En effet, celui-ci vise à produire des « diplômés » en criminologie qui formeront le cadre enseignant de l'Ecole de criminologie et les chercheurs du Centre de recherche en criminologie et Droits de l'homme. Le financement de la CUD n'autorise que des missions d'enseignement de courte durée et ne peut donc prendre en charge la formation de professionnels. Celle-ci pourra cependant être soutenue et renforcée par la présence d'une Ecole de Criminologie à ses côtés.

Champ	Données
Titre du projet	Renforcement structurel de l'Ecole de Santé Publique pour une amélioration de la qualité de la prise en charge de la population par la stratégie des soins de santé primaires
Bailleur de Fonds	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)
Contact promoteur belge	Scohier, Luc - Tél : +32 2 421 83 83 - Fax : +32 2 421 83 86 - apefe@cagri.cfwb.be - http://www.apefe.be/
Nom de l'institution congolaise	Université de Lubumbashi (UNILU) – Ecole de Santé publique de Lubumbashi (ESP)
Contact promoteur local	Luboya Numbi, Oscar (Directeur ESP)
Autres partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire - Université de Lubumbashi (UNILU) – Faculté de Médecine - Ecole de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles (ULB)
Localisation	Lubumbashi (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education Formations en santé publique des professionnels de la santé ; Appui aux structures délocalisées du Ministère de la Santé par la mise à disposition d'expertises de qualité
Discipline	Général : B 000 - Sciences Biomédicales Spécifique : B 007 - Médecine, humains et vertébrés
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration du système de santé au Katanga et de la stratégie des soins de santé primaires. - Développer en Afrique Centrale et dans la région SADEC un pool d'excellence pour la conduite d'actions et des programmes transdisciplinaires de lutte contre les problèmes de santé, de recherche et de formation destiné à améliorer la qualité de l'éducation, de formation pour tous et de la prise en charge globale des populations. - Contribuer à la pacification sociale par une amélioration immédiate et directe des conditions de vie des populations.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement de la formation des deux premiers cycles à l'ESP. - Un programme de formation continue du personnel de santé pouvant servir comme cadres intermédiaires entre la communauté et les agents du système de soins de santé a été mis en place et appliqué. - Permettre à l'Ecole de Santé Publique d'adapter son offre de formation aux besoins « réellement ressentis » dans les zones de santé. - Permettre à l'Ecole de Santé Publique de porter ses activités de formation sur le terrain à travers l'organisation de sessions de formation continue et à travers une stratégie de formation « in situ ».
Groupes cibles	Agents de santé en charge de la gestion des zones de santé de la province du Katanga ; Populations ayant recours aux services de santé

Champ**Données**

Année de référence
Année de finalisation
Durée de l'action

01/08/2005
 31/07/2008
 36 mois

Input

Ressources humaines

Coopérant APEFE de longue durée : Chatmi, Abderrahim

Output prévu

*Personnel académique
 formé ou en formation*

Renforcement de la formation des deux premiers cycles à l'ESP : diplômes de graduat (3 ans) pour les infirmiers A2 et de licence (2 ans) pour les infirmiers A1.

*Méthodologie conçue et
 appliquée(prévue)*

- Une cartographie des besoins du système de santé de la province du Katanga sera disponible.
- Une cartographie des besoins en formation du personnel de santé dans la province du Katanga sera disponible.

Budget

€ 83.720,99

Synergie

- Projet CUD « Appui à la formation du 3e cycle en Santé publique à l'Ecole de Santé publique de l'Université de Lubumbashi » (Voir : p. 131).
- Au niveau de la formation au troisième cycle, la Chaire UNESCO offre déjà la formation de troisième cycle en Santé Publique et Communication Sociale depuis 1999, avec l'appui de l'APEFE.

Tome 2

Projets

Bailleurs de fonds

Institution congolaise

Discipline scientifique

CIUF-CUJD

Champ	Données
Titre du projet	Amélioration des mini-élevages urbains de la ville de Kinshasa (AMENIKIN)
Bailleur de Fonds	Coopération Universitaire au Développement (CUD) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx) - Unité de Zootechnie
Contact promoteur belge	Buldgen, André (Prof.) - Tél. : +32 81 62 23 26 - buldgen.a@fsagx.ac.be
Nom de l'institution congolaise	Institut supérieur agrovétérinaire (ISAV)
Contact promoteur local	Kindele Ntinounou Mukwamba Wa Mawaki, Edouard - Tél. : +243 99 92 801 - umbaisav@yahoo.fr
Autres partenaires du projet	<p>Université de Liège (ULg) - Faculté de Médecine vétérinaire - Unité de Parasitologie et Pathologie des Maladies parasitaires Losson, Bertrand (Prof.) - Tél. : +32 4 366 40 90 - blossom@ulg.ac.be</p> <p>Université de Liège (ULg) - Faculté de Médecine vétérinaire - Unité de Biostatistique, Bioinformatique, Economie et Sélection animale Leroy, Pascal (Prof.) - Tél.: +32 4 366 40 20 - pascal.leroy@ulg.ac.be</p> <p>Université Libre de Belgique (ULB) - Institut de Sociologie Tréfon, Théodore (Dr.) - Tél. : + 32 2 650 37 98 - ttrefon@ulb.ac.be</p> <p>Ecole Régionale post universitaire d'Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et Territoires (ERAIFT) - Tél. : +243 896 93 57</p>
Localisation	Commune de Mont-Ngafula - Kinshasa (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Recherche - Vulgarisation Renforcement des capacités ; Relève académique ; Equipement laboratoire ; Infrastructure
Discipline	Général : B 000 - Sciences Biomédicales ; S 000 - Sciences Sociales Spécifique: B 006 - Agronomie; B 005 - Zoologie; S 210 - Sociologie
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer en protéines de haute valeur biologique la ration alimentaire de la population kinoise. - Augmenter la sécurité alimentaire des familles qui pratiquent l'agriculture urbaine et leurs revenus. - Préserver la fertilité des sols en agriculture urbaine grâce à une meilleure intégration des activités agricoles et d'élevage.
Objectif spécifique	Mettre au point et vulgariser des systèmes de production de petits animaux (canard, cobaye, etc.) performants et adaptés aux conditions locales d'élevage à l'échelle des parcelles d'habitation à Kinshasa et sa grande périphérie en situant ces activités dans un contexte de crise politique et économique.
Groupes cibles	Cadres et étudiants ; Techniciens ; Producteurs ; Agriculteurs urbains

Champ**Données**

Année de référence
Année de finalisation
Durée de l'action

01/01/2004
 31/12/2007
 48 mois

Input*Ressources Humaines*

- Engagement d'1 sociologue (Mokili, Jeannot) en charge des enquêtes sociologiques.
- 2 techniciens (Luntadila, Ali et Kinsama, Armen) pour le suivi des élevages et les essais en station à l'ISAV.
- Engagement d'1 technicien vétérinaire, deux techniciens agronomes et main d'œuvre ouvrière.

Laboratoire

- Etuve pour la stérilisation (Poupinelle)
- Incubateur bactériologique
- Instruments de chirurgie et d'autopsie

Véhicule

1 moto

Output*Personnel académique formé ou en formation*

- 1 bourse d'étude à l'ERAIFT en faveur d'un étudiant congolais
- 1 bourse de 3 mois FUSAGx par an
- 1 bourse de 1,5 mois par an ULg

Personnel technique formé ou en formation

- Au niveau de la recherche et de la formation : les élevages sont fonctionnels, les éleveurs urbains sont identifiés, des élevages pilotes ont été mis en place à l'ISAV et en parcelles, les étudiants et les encadrant de l'ISAV ont été formés.
- Au niveau des éleveurs de la commune de Mont-Ngafula : ils ont été formés en ce qui concerne les techniques développés dans le cadre du projet.

Méthodologie

Enquête sociologique et économique sur les pratiques du petit élevage urbain dans la commune de Mont-Ngafula.

Budget

€ 366.041,00

Synergie

Avec le projet Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK) ; ONG JEEP (Jardins et Elevage en Parcelle) et Réseau de l'Agriculture Urbaine de Kinshasa (RAUKIN – 48 ONG).

Champ	Données
Titre du projet	Création d'un Centre d'Appui à la Pédagogie des Sciences à Bukavu (CAPS)
Bailleur de Fonds	Coopération Universitaire au Développement (CUD) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Faculté Universitaire Notre-Dame de la Paix de Namur (FUNDP) - Département de Mathématiques
Contact promoteur belge	Rémon, Marcel (Prof.) - Tél : + 32 81 72 49 30 - marcel.remon@fundp.ac.be
Nom de l'institution congolaise	Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP) - Département de Biologie
Contact promoteur local	Kaningini Mwenyimali, Boniface - Tél : +250 085 36 629 - infobukavu@bushnet.be
Autre partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Université Catholique de Bukavu (UCB) - Centre de Recherche en Sciences Naturelles (CRSN-Lwiro) - Faculté Polytechnique de Mons (FPM) - Service d'Informatique - Université de Liège (ULg) - Département de Mathématiques
Localisation	Bukavu (v.) / Sud-Kivu (pr.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Education - Recherche - Vulgarisation Relève académique ; Infrastructure ; Equipement laboratoire ; Bourses/stages en Belgique
Discipline	Général : P 000 - Sciences Exactes ; S 000 - Sciences Sociales Spécifique : P 004 - Biochimie, métabolisme ; P 003 - Chimie ; P 001 - Mathématique ; P 002 - Physique ; S 270 - Pédagogie & Didactique
Objectif général	La cellule CAPS, créée à l'ISP Bukavu en interaction avec les principaux instituts de même niveau de la région, centre son action sur l'appui logistique et l'aide à la formation au service d'une importante communauté locale de scientifiques et d'enseignants.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir, produire et diffuser un matériel pédagogique en science de haute qualité : manuels scolaires, fiches pédagogiques, cd-roms... - Améliorer la qualité de l'enseignement des sciences au niveau du cycle secondaire dans les écoles et collèges de la région proche de Bukavu, en proposant aux enseignants des formations et un encadrement en pédagogie des sciences de base. - Promouvoir et stabiliser les jeunes assistants de l'enseignement supérieur et universitaire à Bukavu, en leur permettant de réaliser des projets de recherche et en les aidant dans la conception et l'écriture d'articles scientifiques.
Groupes cibles	Corps académique ; Etudiants ; Enseignants du cycle secondaire
Année de référence	1/06/2002
Année de finalisation	31/05/2005
Durée de l'action	36 mois
Input <i>Laboratoire</i>	CAPS a été équipé et fonctionne comme centre de documentation et de recherche.

Champ**Données****Output***Rapports/Publications*

Matériel pédagogique (fiches d'auto-apprentissage, manuels scolaires, bibliothèque, ...).

Personnel académique formé ou en formation

- Séminaires trimestriels regroupant les enseignants des différentes disciplines.
- Séminaires de recyclage destinés aux enseignants du secondaire de la ville de Bukavu et des environs ; initiation au matériel didactique et outils d'auto-apprentissage multimédia.
- Formation de jeunes assistants des institutions d'enseignement et de recherche de Bukavu.
- 4 DES ou doctorats.

Budget

€ 282.450

Champ	Données
Titre du projet	Etude du fonctionnement de l'écosystème du Lac Kivu en vue de son exploitation durable (ECOSYKI)
Bailleur de Fonds	Coopération Universitaire au Développement (CUD) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Faculté Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP) - Département de Biologie - Unité de Recherche en Biologie des Organismes (URBO) - Laboratoire d'Ecologie des Eaux Douces (LEED)
Contact promoteur belge	Descy, Jean-Pierre (Prof.) - Tél : +32 81 72 44 05 - jean-pierre.descy@fundp.ac.be - http://www.fundp.ac.be/urbo/descy.htm Gosselain, Véronique (Dr.) - Tél : +32 81 72 43 83 - Veronique.gosselain@fundp.ac.be - http://www.fundp.ac.be/urbo/pperso_vero.htm
Nom de l'institution congolaise	Institut Supérieur Pédagogique (ISP) de Bukavu - Département de Biologie - Unité d'Enseignement et de Recherche en Hydrobiologie Appliquée (UERHA)
Contact promoteur local	Kaningini Mwenyimali, Boniface (Prof.) - Tél : +250 084 14 735 - bkaningini@yahoo.fr Mulyumba wa Mamba, Barnabé
Autres partenaires du projet	- Université Nationale du Rwanda Kanagire Canisius (Prof.) - Université Catholique de Louvain (UCL) Deleersnijder, Eric
Localisation	Lac Kivu côté congolais / Sud-Kivu (pr.) (- côté rwandais / Butare (pr.))
Type d'action <i>Description courte</i>	Recherche - Education - Vulgarisation Renforcement des capacités ; Relève académique
Discipline	Général : B 000 - Sciences Biomédicales Spécifique : B 005 - Zoologie
Objectif général	Etude du fonctionnement de l'écosystème du Lac Kivu en vue de son exploitation durable grâce à la modélisation de son écosystème, en formant des chercheurs et en assurant le rayonnement des recherches.
Objectifs spécifiques	- Recherche : Etude et modélisation du fonctionnement de l'écosystème pélagique du Lac Kivu en vue de comprendre et de décrire les processus qui régissent sa productivité. - Formation/Impulsion : Appui à la formation et au développement des structures de recherche pour leur fonctionnement optimal et durable. - « Comité utilisateur » : Appui au rayonnement de la recherche et de ses retombées auprès des gestionnaires et utilisateurs potentiels.
Groupes cibles	Chercheurs; Etudiants; Personnel des administrations; ONG - associations de pêcheurs; Population locale
Année de référence	1/04/2004
Année de finalisation	30/09/2008
Durée de l'action	54 mois

Champ**Données****Input***Matériel*

1 CTD, 1 station météo, un PC portable pour la modélisation

Véhicule

1 véhicule

Output prévu*Personnel académique
formé ou en formation*

- Formation de formateurs de techniciens
- Formation des scientifiques via des séminaires de recherche et des conférences
- Formation des chercheurs par le co-encadrement des thèses menées dans le cadre du projet.

*Personnel technique/
administratif formé ou
en formation*

Formation de techniciens de laboratoire quant aux bases de l'écologie aquatiques.

*Méthodologie
conçue et appliquée*

Modélisation du fonctionnement de l'écosystème pélagique du Lac Kivu

Budget

€ 370.000,00

Synergie

« Création d'un centre de formation, recherche et développement en aquaculture à l'Université Catholique du Graben » ; Kestemont, Patrick (FUNDP) : 2004-2009 (Voir : p. 89)

Champ	Données
Titre du projet	Dynamique des filières productives et développement rural intégré : le cas du Sud-Kivu. Création d'un Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD)
Bailleur de Fonds	Coopération Universitaire au Développement (CUD) (Institution belge)
Nom de l'institution belge	Université Catholique de Louvain-La-Neuve (UCL) - Département des Sciences Economiques - Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES)
Contact promoteur belge	De Villé, Philippe (Prof.) - Tél : + 32 10 47 41 40 - deville@ires.ucl.ac.be - http://www.uclouvain.be/5838.html
Nom de l'institution congolaise	Université Catholique de Bukavu (UCB) - Facultés d'Agronomie, Droit et d'Economie
Contact promoteur local	Mutabazi Ngaboyeka (Prof.)
Autres partenaires du projet	Université de Liège (ULg) Mertens, Sybille Bureau d'Etudes Scientifiques et Techniques (BEST) de Faily, Didier
Localisation	Bukavu (v.)
Type d'action <i>Description courte</i>	Recherche Relève académique ; Renforcement institutionnel et des capacités ; Aide matérielle ; Equipement laboratoire ; Développement rural
Discipline	Général : S 000 - Sciences Sociales Spécifique: S 180 - Economie, Econométrie, Théorie économique, Système économique, Economie politique
Objectif général	Constitution d'un pôle de recherche en socio-économie du développement intégré permettant de mieux identifier les déterminants micro-économiques, organisationnels et juridiques du fonctionnement des filières productives articulant des relations villes-campagnes et de la contribution potentielle de ces filières à la réduction de la pauvreté. L'intérêt opérationnel est de contribuer à établir les bases d'une stratégie de redéveloppement de l'économie du Sud-Kivu et à développer une capacité opérationnelle de recherche appliquée à l'UCB.
Objectifs spécifiques	- Projet de recherche visant à identifier en regard de critère de faisabilité, de potentiel de croissance et de réduction de la pauvreté rurale, certaines filières productives clefs de l'ancienne province du Kivu afin de les reconstituer autour d'unités agricoles villageoises et/ou familiales ou d'exploitations d'économie privée. - Créer un Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD).
Groupes cibles	Corps académique ; Etudiants ; Population locale ; Paysans
Année de référence	05/2003
Année de finalisation	04/2006
Durée de l'action	36 mois

Champ**Données****Output**

*Personnel académique
formé ou en formation*

- Bourses de stages pour des chercheurs de l'équipe pour effectuer un stage de courte durée (2 mois) en Belgique pour se former aux techniques informatiques de gestion de base de données.
- Tenue des séminaires de recherche (mensuels), organisation de rencontres avec les acteurs de terrain. Session de formation : méthodologie d'enquête, méthodes de recherche qualitatives et quantitatives. Missions d'experts.

Méthodologie

- Construction du matériau statistique : base de données informatisée sur l'environnement macroéconomique et démographique accessible aux chercheurs comme acteurs du développement via un site web.
- Etablissement des comptes économiques des filières des acteurs locaux, capitalisation et financement, créations d'emplois.
- Compétences et qualifications, organisation et financement du système éducatif : élaboration d'un cadastre de l'enseignement primaire, secondaire, technique et professionnel (établissements, localisations, populations scolaires).
- Problématique de la gestion administrative, fiscale et juridique des filières : relevé des dispositions juridiques et administratives existantes portant sur les régimes fonciers, travail analytique. Etudes des régimes fonciers et des dispositions fiscales et viabilité des petites exploitations agricoles familiales, enquête de terrain et analyse. Décentralisation fiscale et autonomie régionale, revue de la littérature, analyse des spécificités institutionnelles du régime fiscal congolais, analyse des problèmes d'autonomie fiscale.

Budget

€ 265.113,00